

NOMINATIONS TOUS AZIMUTS DE RESPONSABLES DE SON PARTI À LA TÊTE DES SOCIÉTÉS NATIONALES

Macky «apérise» à tout-va !

Depuis trois semaines, Conseil des ministres après Conseil des ministres, le président de la République recycle ou propulse des responsables de son parti à la tête des sociétés nationales comme PCA ou DG. Un moyen de préparer le troisième mandat ?



FACE À LA PÉNURIE DU PRODUIT EN EUROPE

Le jackpot de la moutarde file sous le nez du Sénégal

Notre pays était idéalement placé pour approvisionner en moutarde l'Europe où sévit une grosse pénurie. Hélas, la cherté des frais et taxes portuaires a poussé les importateurs français à regarder ailleurs.

P.6

PROGRAMMÉE
HIER JEUDI

Pourquoi l'audition de Sonko n'a pas eu lieu



P.2

LA CHRONIQUE ÉCONOMIQUE
D'ABDOUL ALY KANE

Un Grand chambardement est en gestation

P.9

EDITORIAL

Ballons de sonde, bonneteau et... troisième larron !

Par M.O.N

Ou bien nous sommes des gens qui voient le mal partout ou alors nous assistons effectivement à une stratégie bien coordonnée pour pousser le président de la République, Macky Sall, à briguer un troisième mandat en 2024. Une stratégie dont nous assistons aux premières manifestations voire aux prémices en une manière de ballons de sonde pour tester l'opinion. Selon que les réactions de cette dernière seront indifférentes ou plutôt favorables, on s'enhardira, on deviendra grave comme la petite-fille de Victor Hugo et on montera en gamme jusqu'à ce que le principal concerné lui-même, face aux demandes pressantes fusant de partout, déclare de sa propre bouche qu'il est candidat à un troisième mandat. Sinon, en cas de réactions violemment hostiles, il sera toujours temps de rétro-pédaler en disant « courage, fuyons ! »

Les premiers ballons de sonde sont donc lancés avec, pour la scène 1, dans le rôle du principal acteur, le président de la République lui-même. Lequel, à la faveur d'une visite-« surprise » (c'est ce qu'on a voulu nous faire croire !), le weekend dernier, dans la mairie de Wakhinane-Nimzatt, la seule qui avait résisté à la bourrasque Yewwi Askan Wi lors des élections locales de janvier dernier dans le département de Guédiawaye, s'est prêté à une mise en scène même pas digne d'un film de série B. Voire d'un navet ! Pendant que, donc, il conduisait lui-même son bolide valant au moins de 50 millions de francs sur la VDN 3, avec sa douce moitié à ses côtés, ne voilà-t-il pas qu'il est stoppé net par un citoyen prétendument lambda qui a freiné devant lui avant de débouler de sa voiture et venir engager la conversation avec notre cher président ! Et alors que ce dernier devisait avec des populations accourues, spontanément n'en doutons pas, on entend l'individu en question suggérer au Président de faire un troisième mandat qui relèverait, selon lui, d'« une demande sociale ».

SUITE EN PAGE 4

KEEMTAAN GI DG POLITICIEN

Priez pour la société nationale La Poste qui est passée de vie à trépas. L'exécuteur, c'est bien entendu l'Etat. Vous en doutez ? C'est par cette société que les pauvres bénéficiaires des bourses politiques dites familiales passaient à la caisse. C'est de la sorte que les maigres fonds de cette entreprise ont été pompés pour satisfaire la clientèle électorale du pouvoir en place. Les épargnes de braves travailleurs et de retraités sénégalais ont donc été siphonnées pour sortir de la misère plus misérable qu'eux... La pauvre société a avancé des fonds à hauteur de 39 milliards, vidant encore une fois les comptes de ses épargnants en espérant que l'Etat la remboursera. Ça, c'est pour la cause immédiate de la faillite de La Poste. Car, cette société nationale a de tout temps été la vache à lait du parti au pouvoir. Elle et beaucoup d'autres entreprises. Chaque directeur se fait le devoir de recruter les militants de son terroir. Le personnel de la Poste fut constitué de Thiessois puis de ressortissants du Fouladou. Plus elle agonisait, plus ses dirigeants recrutaient des militants du parti. En tout, plus de 5.000 emplois politiques la plupart de ces « travailleurs » étant payés à ne rien foutre. Ils sont de l'APR, non ? La descente aux enfers du fleuron national que fut La poste, loin d'être le fait d'une mauvaise gestion purement comptable, résulte plutôt de la survivance de certaines pratiques consistant à nommer à la tête de entreprises publiques des hommes et des femmes auxquelles on ne demande qu'une seule chose, faire gagner le parti au pouvoir et son chef dans leur patelin. Pour le reste, ils peuvent faire ce que bon leur semble des ressources de ces établissements publics ! Ce n'est apparemment que dans des pays comme le nôtre que l'on voit des directeurs de sociétés nationales se comporter comme des œuvres sociales ambulantes, distribuant les ressources publiques à tour de bras après s'être bien servis ! De façon prosaïque, on peut dire que tous ces messieurs et dames sont des prédateurs avec le soutien tacite de celui qui les nomme à ces fonctions. La preuve par l'opération de recyclage des trois derniers Conseils des ministres d'hier. Rien que des politiciens défaits qui vont se refaire une santé comme DG ou PCA de nos malheureuses sociétés ! Naturellement, tant que cette pratique de politisation subsistera, il ne faudra pas s'étonner de les voir tomber en faillite les unes après les autres. La bonne santé de ces entreprises publiques passera par la fin des nominations politiques. Mais ne rêvons pas ! Du moins tant que Macky Sall au pouvoir...

KACCOOR BI - LE TEMOIN

A NOS LECTEURS

L'édition du Témoin que vous avez entre vos mains reprend certains articles déjà annoncés dans l'édition du jeudi 13 octobre. Malheureusement cette édition n'a pu paraître au niveau des kiosques à cause d'une panne survenue dans notre imprimerie. Nous nous excusons du désagrément causé par cet impair.

DGID MOUHAMADOU DIAITÉ, UN DÉPART DÉJÀ REGRETTÉ PAR LES TRAVAILLEURS

Nous ne connaissons pas l'homme. Mais nos antennes braquées sur la rue de Thiong nous ont rapporté le regret des travailleurs de la DGID de voir leur Directeur de l'administration et du personnel de la DGID, Mouhamadou Diaité, les quitter pour prendre la direction générale de la société nationale La Poste. Ces travailleurs de la DGID regrettent le départ d'un homme de consensus et ouvert. Aux plus forts moments de crises à la DGID, Diaité a toujours opté pour le consensus et n'a cessé d'œuvrer dans le sens de l'apaisement, selon nos antennes. On nous raconte d'ailleurs que, revenu de campagne des locales où il a largement gagné dans son département (il a été réélu président du conseil départemental de Boukiling à Sédiou, il fut tête de la liste victorieuse dans sa commune

de Diaroumé, poste qu'il a cédé à Almamo Daffé pour respecter les textes qui proscrivent le cumul des fonctions...), il a entrepris des actions pour remettre le Secrétaire général du Syndicat des travailleurs de l'administration fiscale (STAF) dans ses droits. Hélas, c'était compter sans la détermination du Directeur général des Impôts et Domaines (DGID), Bassirou Samba Niasse, pour qui il faut absolument humilier et puis détruire le Dr Alassane Ba. Mouhamadou Diaité avait opposé un nœud catégorique aux sanctions envisagées. Devant un médiateur, le DG Niasse avait dit au Dr Ba qu'il doit payer car ayant « souillé toute une corporation » : celle des inspecteurs des tout-puissants des impôts et domaines. Il faut rappeler que Niasse, lors d'un entretien avec le SG du STAF, avait souligné le caractère non important de l'informatique à la DGID et avait promis de la délocaliser. La DGID perd ainsi en Mouhamadou Diaité, un homme bon et apprécié de ses collègues. Nous lui souhaitons d'être l'homme du redressement de La Poste qui a vraiment besoin d'un leadership fort et innovant.

CONGESTION PORTUAIRE : MOUNTAGA SY RÉUNIT LES ACTEURS PORTUAIRES

Mountaga Sy, le nouveau directeur général du Port autonome de Dakar, veut aller vite. Lors de sa prise de pouvoir jeudi dernier, il s'était mis déjà en mode « fast track » pour prendre à bras-le-corps les problèmes du Port de Dakar notamment la décongestion et les coûts de passages portuaires. Un problème qui tient à cœur le président de la République qui l'avait même retenu parmi les 15 propositions issues de la Concertation nationale contre la vie chère le 27 septembre dernier. Ce mercredi, le chef de l'Etat a encore rappelé l'urgence de la résolution de ces problèmes en indiquant que la décongestion du Port de Dakar nécessite de réunir, dans les meilleurs délais, autour du Premier ministre, l'ensemble des acteurs portuaires en vue de l'exécution d'un plan d'urgence. En tout cas, ce vendredi, les ministres de la Pêche et du Commerce se réunissent avec l'ensemble des acteurs portuaires pour plancher sur les conclusions de la Commission « Coût des passages portuaires » pour une appropriation des conclusions des experts de ladite commission. Une rencontre qui permettra d'enrichir et d'amender les propositions de ladite commission pour permettre au Port de Dakar de jouer son rôle dans la maîtrise des coûts d'importation et d'exportation des produits.

POUR AGRESSION SEXUELLE KALIFONE, L'INSULTEUR AMI DU COUPLE PRÉSIDENTIEL, CONDAMNÉ À 1 MOIS FERME DE PRISON

Kalidou Baba Ly, alias Kalifone Sall, l'insulteur ami du couple présidentiel a écopé hier d'une peine de 6 mois d'emprisonnement dont 1 mois ferme et au versement d'une amende de 500 000 FCFA à l'issue de son procès qui a été vidé, ce 13 octobre, devant le tribunal des flagrants délits du tribunal d'instance de Dakar. Poursuivi pour coups et blessures volontaires au préjudice de la jeune Adja Thiarié Diaw, il a été reconnu coupable des faits qui lui sont reprochés. Kalifone va donc rester en prison au moins pour les 15 prochains jours, avant de recouvrer sa liberté. Il avait été écroué en fin septembre dernier.

PROGRAMMÉE HIER JEUDI L'AUDITION D'OUSMANE SONKO ANNULÉE

Il y a quelques jours, « Le Témoin » avait annoncé l'audition sur le fond d'Ousmane Sonko dans l'affaire l'opposant à Adjil Sarr. Sauf miracle ou réaménagement de dernière minute, avions nous juré, cette audition devrait avoir lieu dans une dizaine de jours en tout cas avant le lundi 17 octobre prochain. Finalement, le miracle s'est produit ! Car « Le Témoin » persiste et signe que l'audition d'Ousmane Sonko était programmée pour hier jeudi. Contre toute attente, le doyen des juges, Oumar Maham Diallo, a purement et simplement annulé cette audition tant attendue. Pourquoi ? Mystère et boule de gomme ! En tout cas, « Le Témoin » a appris que les avocats d'Ousmane Sonko avaient opposé un refus catégorique à une éventuelle convocation de leur client tant que deux témoins clés ne seront pas entendus. Il s'agit de celui que notre confrère « Libération » appelle « le convoyeur » c'est-à-dire Sidy Ahmet Mbaye et de l'excaptaine de gendarmerie Oumar Touré. Ces conditions préalables ont-elles fait reculer le doyen des juges dans sa volonté d'auditionner coûte que coûte Ousmane Sonko ? Yalla rek a kham....

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA KHADRYA : Cheikh Ousmane Diagne, six ans déjà !

14 octobre 2016-14 octobre 2022, il y a six ans (06) jour pour jour disparaissait le président supranational du Conseil supérieur Khadrya pour l'Afrique (Cska), Cheikh Ousmane Diagne. En ce triste jour d'anniversaire marquant son rappel à Dieu, une cérémonie de récitation de Coran sera organisée au mausolée-cimetière de Ngaparou où il repose pour l'éternité. Pour la petite histoire, l'illustre défunt Cheikh Ousmane Diagne était un homme aux qualités multidimensionnelles. Un érudit porte-drapeau de l'islam durant toute sa vie et qui œuvrait pour l'épanouissement religieux et le rayonnement de la communauté Khadrya. De son vivant, Cheikh Ousmane Diagne était un lecteur doublé d'un partenaire privilégié de votre quotidien « Le Témoin » à l'époque hebdomadaire. Gentil, fédérateur, ouvert et pieux, le défunt père de Me Dior Diagne avocate était à la fois un guide religieux, un homme de culture et un homme d'affaires immensément riche avec une générosité démesurée. Il a fait partie des premiers hommes d'affaires sénégalais et a participé à la constitution de ce qu'on a appelé la bourgeoisie nationale. Les étudiants et travailleurs sénégalais émigrés en France dans les années 60 se souviennent que Cheikh Ousmane Diagne était sans doute le seul Africain qui roulait en Rolls Royce dans les rues et avenues de Paris. Une Rolls conduite par un chauffeur toubab en livrée s'il vous plaît ! Ce seigneur a aussi été le premier à importer des voitures américaines au Sénégal alors chasse gardée de la France. Bref, Cheikh Ousmane Diagne, qui fut aussi le président de l'Association des Amis de Jacques Chirac, c'était un grand Monsieur ! Six ans déjà qu'il est sous terre... Puisse Dieu continuer à le couvrir de Sa grâce infinie !

K A Y A M A

LE BILLET DE MOUSSA KAMARA

Migrants

Vouloir voyager a toujours été un dada pour les Sénégalais. Gosse déjà, je voyais des grands frères partir à l'étranger. En Afrique d'abord. Au Mali ou en Côte d'Ivoire pour certains tandis d'autres allaient vers des contrées lointaines en Afrique centrale et australe. Mais les plus auréolés de prestige, c'étaient ceux qui partaient en Europe surtout en France qui accueillait ses premiers émigrés à Marseille d'où ils débarquaient du paquebot Ancerville puis du Massalia. Et déjà, à cette époque, il y'en avait qui y allaient sans bourse délier. A bord de ces paquebots beaucoup ont rallié Marseille pour concrétiser leur rêve de l'étranger, leurs rêves d'aventures. Les vents et les vagues du large ne constituaient pour eux aucun danger contrairement aux dangers de la traversée aujourd'hui. Où l'on voit des centaines de jeunes gens, quelquefois plus, vigoureux et bien portants, défier les grosses vagues et les vents violents, à bord de frères pirogues à destination de l'Espagne. Que beaucoup parmi ces voyageurs ne verront pas. Les plus crédules ont été victimes de la roublardise de leur capitaine qui leur aura fait croire que les belles lumières de la côte étaient le pays de Cervantès. Quand, ces lumières étaient Dakar, Saint-Louis, Nouakchott ou Nouadhibou ! Et ces pauvres pigeons qui devraient remercier le Ciel de ne pas avoir été engloutis par la mer attendront la prochaine occasion pour réembarquer. L'Espagne ou la mort ! Trivialement Barça ou Barsakh. Nos migrants d'aujourd'hui sont des plus intrépides. Là, ce n'est plus un besoin d'exotisme ou d'aventure mais une recherche de mieux. Rester dans un village, un faubourg ou un coin de la banlieue sans aucune perspective d'avenir après des études réussies, ratées ou inachevées, sans métier et sans argent... autant tenter de partir par bateau ou par auto via le désert libyen ou algérien pour la seconde option. Avant une traversée de tous les dangers. Il y en a en effet qui ont réussi à atteindre l'Espagne ou l'Italie par cette voie maritime des plus dangereuses et des plus tueuses. Quelqu'un vivant dans l'hinterland, n'ayant jamais connu la mer et ses dangers est prêt à tout sacrifier pour débarquer en Europe ! Des gouvernements européens et sénégalais ont mis d'énormes moyens pour endiguer ces départs fréquents et clandestins sans succès apparents. A qui la faute ? A nous, Africains, qui devons développer ce continent au plus vite et ainsi accueillir les migrants d'autres continents dans de bonnes conditions très différentes de ce que font les toubabs aujourd'hui.

VAGUE DE NOMINATIONS DE RESPONSABLES DE SON PARTI À LA TÊTE DES SOCIÉTÉS NATIONALES

Le président de la République «apérise» à tout-va !

Depuis la mise en place, le 17 septembre dernier, du gouvernement dit de «combat» dirigé par le Premier ministre Amadou Ba, trois réunions de Conseil des ministres se sont tenues au palais de l'avenue Léopold Sédar Senghor. Au cours de ces séances hebdomadaires, le président de la République, Macky Sall, a procédé, au titre des mesures individuelles, à 27 nominations dont trois anciens ministres du gouvernement sortant. Dans ce processus de recasement et de purge entamé par le maître du jeu, Macky Sall, à quelque 17 mois de la présidentielle de 2024, le lot des

bienheureux nommés est composé essentiellement de politiques — plus précisément de membres de l'APR (Alliance Pour la République, son parti — au détriment des technocrates purs jus de moins en moins promus à des postes de responsabilités. Autrement dit, aux yeux du Président, le militantisme politique doit primer sur la compétence ! Il est vrai que dans ce pays, le pouvoir de nomination est éminemment politique et les perspectives incertaines d'une troisième candidature sont à présent les seuls critères qui guident les choix et décisions du président de la République.

+ Revenants : tu sors par la porte et reviens par la fenêtre !

Parmi ces nominations effectuées par le président de la République, Macky Sall, figurent, en effet, trois anciens ministres du gouvernement sortant. Il s'agit de l'ancien Garde des Sceaux, ministre de la Justice, Me Malick Sall, de l'ancien chef du département de la Communication et de la Culture, Abdoulaye Diop, et de l'ancienne ministre de la Jeunesse, Néné Fatoumata Tall. Des ministres sortis par la grande porte et qui reviennent par la fenêtre pour des raisons purement politiques. En effet, l'ancien Garde des Sceaux et natif de Danthiady, présent dans le gouvernement depuis avril 2017, revient aux affaires à la tête du Secrétariat Permanent du Comité d'Orientation Stratégique du Pétrole et du Gaz (COS- PETROGAZ). Son recasement est plus dû à des motivations politiques qu'à autre chose. Il est surtout maintenu dans le système pour conforter la mainmise de la mouvance présidentielle dans la région de Matam. Victime du tout-puissant Farba Ngom, un des deux vice-présidents de la République avec la Première dame, qui l'a fait remplacer par son homme, Me Moussa Bocar Thiam, Me Malick Sall, qui est très populaire dans le « titre foncier du président de la République » aurait pu faire très mal s'il n'avait pas été recasé. Le président de la République ne pouvait donc pas le laisser très longtemps en rade. D'où sa rapide propulsion à la tête du Cos-Pétrogaz.

Même chose pour l'ancien ministre de la Communication et de la Culture, Abdoulaye Diop, qui revient au Conseil sénégalais des chargeurs (COSEC) non pas pour y apporter une quelconque expertise mais surtout rester dans le système et consolider sa base électorale dans le Sud du pays, à Sédhio, où il a été réélu maire de la commune aux élections locales du 23 janvier. Dans le sud du pays, tous les moyens sont bons pour contrer l'influence croissante de Ousmane Sonko, le leader du Pastef et maire de Ziguinchor. Doudou Ka et Victorine Ndey, bien que défaits dans le département de Ziguinchor par Guy Marius Sagna, siègent ainsi dans le gouvernement d'Amadou Ba.

En ce qui concerne Néné Fatoumata Tall, sa nomination comme Coordinatrice nationale du Programme de Développement de la Microfinance Islamique au Sénégal (PROMISE), est surtout dicté par un souci de reconquête de Guédiawaye où la mouvance présidentielle a bu, lors des dernières élections locales et législatives, le calice jusqu'à la lie. Aliou Sall, le frère du Président, étant quasiment aux abonnés absents, Lat Diop et Racine Talla ne faisant manifestement pas le poids pour contrer la vague Yewwi Askan Wi, amputer cette localité d'une de ses porteuses de voix a été jugé suicidaire par les décideurs du Palais qui ont fait revenir par la fenêtre cette dame qui dispose d'une base non négligeable au niveau local.



Opération «remontada» à Ziguinchor

Nommé Directeur général de l'Agence pour la Promotion des Investissements et des Grands Travaux (APIX SA), le crack Abdoulaye Baldé n'en demeure pas moins un politique. Allié de la mouvance présidentielle, l'ancien ministre sous le régime libéral de Abdoulaye Wade a été aussi recasé pour apporter sa pierre dans l'édifice de ce qu'il est convenu d'appeler l'opération «remontada» à Ziguinchor. Ancien maire de la ville, le leader de l'Union centriste du Sénégal (UCS) ne sera en effet pas de trop dans cette audacieuse entreprise. Il en est de même pour Mohamadou DIAITE, Inspecteur des Impôts et des Domaines de classe exceptionnelle, précédemment Directeur de l'Administration et du Personnel à la Direction générale des Impôts et des Domaines, qui hérite de la Direction générale de la société nationale «La Poste». Technocrate réputé, il n'en est pas moins un redoutable politique pour avoir sauvé Bounkiling, dans la région naturelle de Casamance, de la razzia de Yewwi Askan Wi et de Ousmane Sonko. Il est d'ailleurs le président du conseil départemental de Bounkiling.

Souleymane Ndiaye, ingénieur en génie civil, précédemment Directeur des Infrastructures aéroportuaires et grand insul-teur d'Ousmane Sonko, sera une carte maîtresse dans la reconquête de la région naturelle de Casamance où il est l'un des rares leaders de la mouvance présidentielle à avoir gagné dans sa commune, Goudomp en l'occurrence, aussi bien lors des locales du 23 janvier que des législatives du 31 juillet de l'année en cours. Il est nommé Directeur général de la Société d'Aménagement et de Promotion des Côtes et Zones Touristiques du Sénégal (SAPCO SA), poste laissé vacant par

Amadou Mame Diop devenu président de l'Assemblée nationale.

Nommé Coordinatrice du Programme national des Domaines agricoles communautaires (PRODAC), poste laissé vacant par Pape Malick Ndour, promu ministre de la Jeunesse, Djimo SQUARE, spécialiste en développement territorial et en management des organisations de l'économie sociale et solidaire, bien que n'étant pas en terrain inconnu est un éminent politique. Émigré rentré au pays pour accompagner le Président Macky Sall, il s'est lancé dans la politique dans son fief de Goudiry, dans la région de Tambacounda où il dirige le conseil départemental depuis 2014. Après avoir fait l'objet d'un veto de la Première dame pour le juteux poste de Dg de la Der (Délégation à l'entreprenariat rapide des femme et des jeunes), il obtient donc un lot de consolation avec le Prodac, un projet à milliards qui avait valu une triste renommée à l'actuel ministre du Tourisme.

Insuffler une nouvelle vie à des perdants

Ancien président du groupe parlementaire de la mouvance présidentielle, Benno Bokk Yakaar (BBY) Aymérou GNINGUE, Ingénieur en Génie du Raffinage du Pétrole et Pétrochimie, est nommé, pour sa part, à la tête du Conseil d'Administration de la HOLDING SOCIÉTÉ DES PETROLES DU SENEGAL (PETROSEN HOLDING SA), poste resté vacant après la démission de l'ancien ministre Mary Teuw Niane. Il était la tête de liste départementale de la coalition BBY à Tivaouane lors des dernières élections législatives. Battu dans cette circonscription, et devant donc faire son deuil de ses ambitions ministérielles, Aymérou Gningue obtient un strapontin qui le maintient en vie politiquement dans son terroir.

Précédemment patron du Port autonome de Dakar, Abacacar Sedikh BEYE, Ingénieur Statisticien Economiste, est nommé Directeur général de l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), il est également un technocrate qui s'est tracé une carrière politique. Aux dernières élections locales de janvier 2022, il était investi par la mouvance présidentielle dans la commune de Dieuppeul-Derklé où il a été défait.

Leader de la coalition citoyenne « And Sig-gil Thiès » alliée à la mouvance présidentielle, Abdoulaye DIEYE, expert évaluateur, est nommé Directeur général de la Société Anonyme Aéroport International Blaise Diagne (AIBD SA), poste laissé vacant par Doudou Ka promu ministre de la République. Le nouveau patron de l'AIBD était candidat malheureux à la mairie de Thiès-Est malgré un score honorable.

Ancien chef de cabinet du ministre Mary Teuw Niane, Ahmadou Bamba KA, Docteur ès Lettres, est nommé Directeur du Centre régional des Œuvres universitaires sociales de Saint- Louis. Il a transhumé vers Mansour Faye qui l'a séparé de son ancien mentor politique.

Des fromages onctueux pour les gagnants

Mountaga SY, ingénieur industriel, précédemment Directeur général de l'Agence pour la Promotion des Investissements et des Grands Travaux (APIX SA), hérite du juteux fromage du Port Autonome de Dakar. Maire d'Aéré Lao, dans le département de Podor, il fait partie des rares responsables de la mouvance présidentielle à avoir gagné largement lors des dernières élections législatives. Il est vrai que c'est dans une région et un département largement acquis au président de la République.

Et la liste des politiques dans ces nouvelles nominations marquant la nouvelle distribution des cartes est loin d'être exhaustive. Rien de nouveau sous les tropiques, diront certains. Même si on est technocrate, il faut avoir la carte du Parti pour espérer bénéficier d'une promotion au niveau de l'Etat ou des sociétés nationales. En revanche, si on est un cancre mais qu'on dispose d'une bonne base politique, alors on a toutes les chances d'être nommé à la tête d'une société prestigieuse !

« Conformément à ses habitudes, Macky choisit toujours des politiciens. Mais même si certains parmi ces derniers sont de bons théoriciens de la gestion d'un État, ils ne sont pas toujours formatés pour servir l'Etat. Ils sont plutôt préoccupés par leur maintien dans le gouvernement voire à la direction des sociétés nationales ainsi que par les avantages qu'ils peuvent tirer de cette situation pour eux-mêmes et pour leur parti. Le sort des populations ne semble pas les préoccuper !!! Il en a été ainsi depuis son accession à la magistrature suprême », nous confie, dépité, un haut fonctionnaire.

Amadou Ly DIOME

EDITORIAL

Ballons de sonde, bonneteau et...troisième larron !

SUITE DE LA PAGE 1

Gageons que si le président de la République n'était pas demandeur, son équipe de com, pas très loin, et qui a répercuté cette forte « demande sociale » sur les réseaux sociaux, se serait bien abstenue de le faire ! Et aurait, comme Racine Talla, le distingué hôte du président de la République sait si bien le faire, censuré cet élément sans autre forme de procès ! Hélas, l'individu demandeur de troisième mandat a été démasqué ensuite par les réseaux sociaux comme étant un militant de l'APR proche de Brejnev Talla, le directeur de la RTS et maire de...Wakhinane Nimzatt. Le monde est petit...

Scène 2. Cheikh Kanté, le « Baye Fall du Président », est à la manœuvre. Dans deux sorties effectuées sur un site d'informations, et aussi dans les colonnes de ce journal, le ministre en charge du Suivi du PSE demande de « convaincre le président Macky Sall à effectuer un deuxième mandat en 2024 ». Pour l'actuel président du conseil départemental de Fatick et inconditionnel du Président Macky, en effet, le premier mandat — qui couvrait la période allant de 2012 à 2019, soit sept ans — comptait pour du beurre. Après le référendum de 2017, il fallait remettre les compteurs à zéro ! Et donc, en avant pour un deuxième mandat quinquennal du président Macky Sall. Et ne dites surtout pas que c'est un troisième mandat.

Et comme si cela ne suffisait pas, Pr Ismaïla Madior Fall, thuriféraire et théoricien du troisième mandat après en avoir été le grand contempteur — « nul ne peut faire plus de deux mandats consécutifs » avait martelé trois fois avant de rejoindre le camp de celui qu'il mettait en garde alors —, Pr Ismaïla Madior Fall, donc, était sur les ondes d'une radio de la place où ses propos sur les risques de déchéance de Mimi Touré en tant que députée ont éclipsé sa position sur le troisième mandat. Mais c'est bien, pourtant, sa position sur cette question qui lui a valu son retour au Gouvernement !

Pour dire que ce n'est pas un hasard s'il y a eu toutes ces sorties en faveur du troisième mandat le weekend passé. Pour le moment, le président de la République avance masqué et se contente de pousser ses pions. Il veut présenter ce troisième mandat comme une demande émanant du bon peuple ainsi que le susurre le Dr Cheikh Kanté et ainsi que le montre aussi cette vidéo maladroite tournée sur la VDN 3 (tiens, 3 comme ce mandat supplémentaire dont rêve le Président !) ce weekend. Cela nous rappelle ces scènes grotesques auxquelles nous avait habitués le défunt président tchadien Etienne Gnassingbe Eyadema, père de Faure actuellement au pouvoir, lorsque, régulièrement, il faisait mine de vouloir abandonner le pouvoir. Aussitôt, des dizaines de milliers de Togolais se mobilisaient « spontanément » devant son palais pour supplier le « miraculé de Sarékéwa » — en référence au crash d'avion dont il avait survécu — de ne pas les abandonner !

Pour en revenir à notre cher pays, trêve de ballons de sonde car il faudra bien que le président de la République se découvre et franchisse le Rubicon en disant « oui, je veux faire un troisième mandat ! » A ce moment-là, et après lui, le Déluge !

« Bi gagne, bi perte » comme au « ñeti xob » !

Oh, bien sûr, depuis longtemps, on voyait venir. Sans remonter très loin, son dernier remaniement ministériel en date, c'est-à-dire l'équipe Amadou Bâ, avait déjà donné des indications sur la direction que souhaite emprunter celui qui se qualifiait de « lion qui dort ». En effet, pour une équipe qui prétend s'attaquer d'arrache-pied aux innombrables problèmes des Sénégalais, c'est très pléthorique pour être honnête. Avec 38 ministres aux prérogatives qui se chevauchent, bonjour l'efficacité. A titre de comparaison, la Côte d'Ivoire, notre plus grand rival au sein de l'espace Uemoa, a mis en place une équipe resserrée mais hyper-compétente.

Sans compter que beaucoup de membres de ce gouvernement Ba, plutôt que de l'être pour leurs compétences, semblent avoir été choisis plutôt pour leurs talents de castagniers et de croiseurs de lances avec l'opposition. Un « gouvernement de combat », certes, mais contre Ousmane Sonko ! C'est également sous cet angle de reconquête qu'il faut lire les nominations à la tête des sociétés nationales effectuées durant les trois derniers Conseils des ministres. Des légions de responsables APR recalés du gouvernement ont été bombardées à la direction générale ou à la présidence du conseil d'administration de ces pauvres sociétés. Pauvres en ce sens qu'il faut pleurer leur sort entre des mains si inexpertes, si incultes et souvent si incompetentes. Mais riches de ressources à dilapider pour le seul objectif di moment qui vaille, la réélection du Conducator !

Et alors que partout ailleurs dans le monde, particulièrement dans les pays développés, d'Europe notamment, l'heure est à la sobriété, autre nom de l'austérité, le président Macky Sall, lui, ouvre toutes grandes les vannes des dépenses publiques. Ainsi, pour 2023, les Sénégalais auront droit à un budget record de 6400 milliards de francs dont plus de la moitié consacrée au « social ». Autrement dit, un budget d'année pré-électorale destiné à multiplier les cadeaux à l'endroit des citoyens-électeurs ! Plutôt donc que de rationaliser les dépenses improductives, à défaut de les supprimer, le président de la République les multiplie. Normal, le Sénégal sera un pays riche à partir de cette année de grâce 2023 où débutera l'exploitation de notre pétrole et de notre gaz. Justement, par-delà toutes les circonvolutions et les programmes politiques mirifiques prétendant changer notre quotidien, ce sont en réalité ces hydrocarbures qui cristallisent toutes les passions entre le pouvoir et l'opposition et menacent de brûler ce pays. Pour le président Macky Sall et ses féaux, en effet, il est hors de question, limitation des mandats ou pas, de quitter le pouvoir au moment où l'argent du pétrole et du gaz va couler à flot dans le

pays. Pour des raisons exactement contraires, on se dit dans le camp d'en face qu'il est inenvisageable de laisser la Camorra actuelle bouffer toute seule cette manne. Quitte à embraser le Sénégal, pas question de laisser le président Macky Sall et son clan en profiter tout seuls. Pendant qu'ils vont s'entretuer risque de surgir un troisième larron qui va les écarter pour profiter à lui seul de la manne ! On viendra après nous parler de « malédiction du pétrole » alors que c'est plutôt l'incurie de nos politiciens qu'il faudrait incriminer...

Déterminé, donc, à jouer les prolongations bien au-delà de 2024, Macky Sall a donc entrepris de rebattre les cartes dans une situation qui lui est pour le moins défavorable. Ainsi, comme un magicien, il a sorti de sa manche la carte de l'amnistie à Karim Wade et Khalifa Sall, histoire de les remettre dans le jeu électoral. Reste à savoir si ces deux, qui ont de vieux comptes à régler avec l'actuel président, accepteront d'entrer dans son jeu. Sans compter qu'il n'est pas sûr que les Sénégalais, experts en matière de « démagisme », se laisseront prendre à cette manœuvre de diversion. En tout cas, comme un joueur de bonneteau — ce qu'on appelle ñetti xob chez nous ! —, le Président essaie de bluffer les Sénégalais. En une manière de leur dire : « regardez bien ces trois cartes que je tiens en main. Dans la première il est marqué : « 2012-2019 », dans la deuxième « 2019-2024 », dans la troisième « 2024 + infini ». Si je vous dis que j'ai dirigé ce pays de 2012 à 2019 année à laquelle j'ai été réélu pour diriger jusqu'en 2024, combien de mandats-ai-je fait ? Deux ? Perte nga ! car, je n'ai fait qu'un mandat et un quinquennat sama rakk ! » La Constitution parlant de mandat, il suffit de raisonner en termes de quinquennat et le tour est joué. Du bonneteau que le Président joue avec nous, qu'on vous dit. Pour lui, ce forcing, ça passe ou ça casse. Avec plus de risques de casser que de chances de passer ! **M. O. N.**

VÉHICULES DE FONCTION

L'Etat met en place une réforme visant à réguler l'acquisition des voitures

Le projet de réduction des dépenses de l'Etat se poursuit avec la mise en place d'une nouvelle réglementation concernant l'acquisition et la gestion des véhicules de fonction.

Après avoir organisé et régulé l'utilisation du téléphone par les fonctionnaires, l'Etat s'attaque aux véhicules de fonction en mettant en place de nouvelles règles. Cette réforme a pour objectif de réduire les dépenses budgétaires liées à l'acquisition, l'utilisation, la réparation et l'entretien des véhicules administratifs, tout en faisant participer le secteur privé à la prise en charge des besoins de déplacement des structures de l'Administration en vue de rationaliser et d'optimiser son parc automobile.

Selon un communiqué gouvernemental, cette réforme a abouti à l'application d'une nouvelle réglementation à travers, notamment, le décret 2021-03 du 06 janvier 2021 relatif aux véhicules administratifs. « A cet effet, suite aux orientations de Son Excellence Monsieur le Président de la République, la Présidence de la République a initié un programme de location longue durée de véhicules. Ces véhicules, rattachés au parc spécial de la Prési-



dence de la République, seront affectés aux membres du Gouvernement et à certains responsables du Cabinet présidentiel affectaires de véhicules de fonction », peut-on lire dans le texte. Le loyer indiqué inclut le coût de la location, les charges d'entretien et de maintenance et les frais d'assurance tous risques sans franchise desdits véhicules. » Ce programme

innovant, qui vise à réduire les charges budgétaires de l'Etat et de rationaliser la question des véhicules administratifs, est déjà appliqué pour le téléphone et le logement qui ont permis à l'Etat d'économiser des milliards », ajoute le document. Les innovations de cette nouvelle réglementation portent sur plusieurs points. Il s'agit de la limitation de la

liste des ayants droit aux véhicules de fonction, la suppression de la catégorie des véhicules de service de l'Etat, la suppression des véhicules pour nécessité de service et leur remplacement par une indemnité forfaitaire globale, nette d'impôts, attribuée à une liste très réduite d'ayants droit et le désengagement de l'Etat de l'entretien de la réparation des véhicules et de la mise à disposition de chauffeurs pour la conduite des véhicules détenus par cette catégorie de personnels. Il y a également l'allègement des différents parcs de l'Etat par des procédures spécifiques de réforme et de cession des véhicules, l'identification et la récupération de tous les véhicules de l'Etat détenus en surplus par des agents de l'Etat.

Il est aussi demandé à tout agent détenteur d'un véhicule appartenant à la Présidence de le restituer si la personne n'a aucun lien avec l'Institution. Le texte souligne également qu'une liste des véhicules enregistrés au niveau des Parcs de la Présidence de la République et non localisées à la Gendarmerie nationale sera transmise en vue de procéder à l'identification de leurs détenteurs et à leur récupération, le cas échéant.

Mouhamed DIA

INFRASTRUCTURES SCOLAIRES

Ces nouveaux défis pour la commune de Nguéniène

La commune de Nguéniène compte relever le défi de la résorption des abris provisoires. Alpha Samb, le maire de cette commune rurale du département de Mbour, profitant de la cérémonie de remise de fournitures scolaires aux écoles élémentaires de sa commune, a annoncé que l'équipe municipale qu'il dirige a lancé un appel d'offre de 300 millions pour la construction de nouvelles salles de classes, de clôtures d'écoles, de réfection de bâtiments. Pour l'année scolaire naissante, la mairie a déboursé une enveloppe de 15 millions en fournitures scolaires à distribuer aux 43 écoles publiques primaires.



vités locales les plus nanties en matière d'infrastructures de toutes sortes.

Ce retard, il faut le dire, se fait sentir dans un secteur aussi névralgique que celui de l'éducation. Dans ce champ, beaucoup d'efforts doivent encore être faits pour traduire l'ambition d'émergence déclinée par la nouvelle équipe municipale dirigée par Alpha Samb.

C'est pourquoi, la municipalité veut mettre l'éducation au cœur de sa politique. Une ambition qui se justifie à juste titre

par les résultats encourageants de l'année scolaire 2021/22 ayant placé la commune première dans le département de Mbour avec 79% de réussite au CFEE alors que la moyenne est de 73% au niveau départemental. Du coup, les autorités de la commune ont décidé de conserver cette place.

Et comme dit l'adage, il faut courir pour rester à la même place, les autorités veulent améliorer le cadre de vie des élèves en passant par l'amélioration des conditions d'enseignement/apprentissage. C'est

pourquoi, la mairie a cassé la tirelire. Trouvant un marché pour construire deux salles de classes par l'ancienne équipe, l'actuel conseil municipal a augmenté le nombre en y ajoutant 6 nouvelles classes, en plus de la clôture des écoles.

« Mettre fin aux abris provisoires et écoles sans clôture et passer à autre chose... »

« Dans l'ancien budget, il y avait deux salles de classe et un mur de clôture et on s'est dit qu'on va faire un réaménagement et c'est

ce qu'on a jugé nécessaire. La semaine dernière nous avons lancé un appel d'offre de 300 millions pour construire 8 salles de classes au lieu de 2 et clôturer 4 écoles au lieu d'une. Dans la commune lorsque nous avons recensé les abris provisoirement, il y en avait dans les villages de Tiarrème et Foua Takh. D'ici deux ans, notre objectif est de faire de sorte qu'il n'y ait plus d'abris provisoires ni d'écoles sans clôture afin de passer à autre chose » a indiqué le maire Alpha Samb. A travers cet appel d'offre, il sera aussi question de la réfection des bâtiments publics en état de délabrement avancés ainsi que la construction de certains postes de santé, a fait valoir l'édile.

Afin d'appuyer les parents d'élèves, la mairie a déboursé une enveloppe de 15 millions pour acheter des fournitures scolaires qui seront distribuées dans les 43 écoles publiques primaires de la commune. « Nous avons acheté 40 mille cahiers dont 15 cahiers de cent pages, 10 cahiers de double ligne. Bref du matériel scolaire qui va être distribué aux écoles publiques. C'est pourquoi je demande aux directeurs d'école de ne pas garder les fournitures jusqu'en fin d'année pour les remettre aux meilleurs élèves. Il y a des parents qui en ont besoin, donc il faut distribuer les fournitures le plus rapidement possible » a soutenu le premier magistrat de la ville de Nguéniène.

Etienne Ndiaye (Correspondant permanent à Mbour)

SECTION 0. AVIS DE DRP À COMPÉTITION OUVERTE

Cas sans pré qualification

Commune Djiddah Thiaroye Kaw

Les travaux d'aménagement de parcs, squares et jardins

T_CDTK-020

1- Cet Avis de demande de renseignements et de prix à compétition ouverte fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le journal « Le Soleil » n°15486 du 10 janvier 2022.

2- La commune de Djiddah Thiaroye Kao a obtenu, dans le cadre du Programme PACA-SEN, des crédits afin de financer les travaux d'aménagement de parcs, squares et jardins en trois (03) lots.

3- La commune de Djiddah Thiaroye Kao sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour aménager des parcs squares et jardins.

4- La passation du Marché sera conduite par Demande de renseignements et de prix à compétition ouverte tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à l'hôtel de ville de Djiddah Thiaroye Kao, Route nietty mbar prolongée, auprès du Directeur administratif et financier, et prendre

connaissance des documents à l'adresse mentionnée ci-dessus, tous les jours ouvrables de 08 heures à 13 heures 30 minutes et de 14 heures 30 minutes à 17 heures.

6- Les exigences en matière de qualification sont :

Capacité financière :

- ♦ fournir les Etats financiers, des années 2019, 2020 et 2021, certifiés par un Expert-comptable ou un Comptable agréé par l'ONECCA, justifiant une bonne assise financière du candidat, accompagnés des rapports de certification;

Capacité technique et Expérience :

- ♦ avoir réalisé avec satisfaction, deux (02) marchés de nature et de complexité similaires, au cours des cinq (05) dernières années (de 2017 à 2021). Pour cela, il convient de fournir les attestations de service fait délivrées par le ou les bénéficiaires ;
- ♦ Le candidat doit disposer d'une équipe technique composée essentiellement de :
 - Un ingénieur en génie civil bénéficiant d'une

expérience d'au moins 5 années :

- Un technicien supérieur en génie civil avec une expérience d'au moins 5 années

7- Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier de DRP ouverte complet en formulant une demande écrite adressée à Monsieur le Maire de la Commune de Djiddah Thiaroye Kao à l'hôtel de ville de Djiddah Thiaroye Kao, Route nietty mbar prolongée, contre le paiement d'un montant non remboursable de 30.000 francs CFA.

8- Les offres devront être soumises auprès du Secrétariat du secrétariat du Maire au plus tard le 31 octobre 2022 à 10 heures précises. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres soumises après la date et l'heure limites de dépôt des offres, ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à la Salle de réunions de la Mairie de Djiddah Thiaroye Kao, au plus tard le 31 octobre 2022 à 10 heures 15 minutes.

La garantie de soumission n'est pas requise.

Le Maire
Mamadou GUEYE

PÉNURIE DE MOUTARDE EN EUROPE

Les exportations de moutarde du Sénégal freinées par la lourdeur des taxes

Depuis cinq mois, l'Europe, et particulièrement la France, est confrontée à une pénurie de moutarde sans précédent. Dans les supermarchés et épicerie, les pots de moutarde se font très rares, s'ils ne sont pas invisibles, au point que les prix ont augmenté du simple au triple. Encore faudrait-il trouver ce produit ! Pour pallier la pénurie, des industriels français se sont tournés vers le Sénégal qui dispose d'industries de fabrication de moutarde. Malheureusement, notre économie ne profite pas pleinement de cette aubaine à l'exportation à cause des frais et taxes portuaires très élevés qui entravent le corridor Dakar-Paris. De quoi, sans doute, mettre les autorités dans tous leurs états et leur faire monter la moutarde au nez à cause de cette occasion gâtée ! « Le Témoin » a enquêté.

Après le sel et le poivre, la moutarde est la reine des condiments. Si ce n'est des sauces puisqu'elle est le pilier du goût, l'élément incontournable de la saveur. Ces derniers mois, en France comme partout dans plusieurs pays européens, les pots de moutarde étaient absents des rayons des supermarchés et épicerie. Cette rareté est liée en partie à la guerre en Ukraine, mais surtout à de mauvaises récoltes au Canada et en France, les deux principaux producteurs mondiaux de graines de moutarde. Le malheur des Français fait le bonheur pour ne pas dire la « saveur » des entreprises sénégalaises de moutarde comme Sosagrín, Senico, Amar trading, Sonia etc. Car, pour pallier la pénurie, les fabricants hexagonaux se sont tournés vers le Sénégal pour importer en quantité industrielle des pots de moutarde. Selon un industriel sénégalais libanais s'activant dans ce créneau, depuis que la France est confrontée à une pénurie généralisée de moutarde, le Sénégal vole au secours de sa gastronomie. « Car, de nombreux industriels français se sont tournés vers notre pays pour importer de la moutarde sous emballage en verre ou en plastique. Des produits en quantité industrielle expédiés par conteneurs vers l'hexagone. Bien évidemment, nous avons fait de très bonnes affaires. Malheureusement, ces derniers



temps, les frais et taxes portuaires ont compromis la rentabilité de ces exportations. Une situation déplorable qui a poussé les opérateurs français à se rabattre sur la Côte d'Ivoire dont les procédures d'exportation sont à la fois flexibles et accessibles. Il est vrai qu'il n'y a pas de droits de douanes à l'exportation, mais les frais et taxes d'accostage, de déport et de déchargement sont trop élevés au port de Dakar » se désolé notre moutardier installé à la zone industrielle de Dakar.

Dans la même foulée, le directeur général d'une autre entreprise agroalimentaire fabricant de la moutarde déplore également le fait qu'au Sénégal, les frais et taxes portuaires à l'exportation sont plus élevés que ceux à l'importation. « Une situation paradoxale qui fragilise l'économie sénégalaise et plombe la performance et la compétitivité du Port de Dakar » se désolé-t-il, histoire de dire que la moutarde est en passe de leur monter au nez là où elle devait être une saveur économique pour notre balance des paiements. Pourtant, cette pénurie de moutarde en France pouvait être une aubaine pour nos industries qui exportent si peu et auraient pu trouver là une bouffée d'oxygène.

Par ailleurs, notre premier moutardier nous révèle sa très bonne récolte en matière de graines de moutarde produites au Sénégal. Vous avez bien lu ! « Oui ! J'ai récemment cultivé et récolté une importante quantité de graines de moutarde, ici, au Sénégal. D'ailleurs,

je suis en train de chercher une dizaine d'hectares de terres entre Mbour, Thiès et Fatick pour y développer cette culture de moutarde. Car, la plante de moutarde est facile à cultiver au Sénégal qui dispose de terres fertiles et abondantes, mais faiblement exploitées à cause des chantages de la part des mairies et communautés rurales. Sans compter l'impuissance coupable de l'Etat qui peine à libérer ses terres agricoles prises en otage sans droit ni titre par les populations qui prétendent qu'elles étaient exploitées par leurs aïeux » s'agace notre spécialiste de la moutarde qui s'active aussi dans l'agriculture.

Poussant sa curiosité, « Le Témoin » a appris que si le pot de moutarde sénégalaise, qui coûtait 1.200 cfa, se vend actuellement à 2.000 cfa, c'est parce que le prix de la tonne de graines de moutarde chez les cultivateurs canadiens a connu une forte hausse. Car, renseigne-t-on, la tonne de graines qui coûtait 300 dollars soit 150.000 cfa à l'importation se négocie aujourd'hui entre 3.600 et 4.000 dollars soit 1.800.000 cfa et 2.000.000 cfa !

Premier consommateur africain de moutarde

Et si le temps d'une pénurie la France compte sur le Sénégal pour satisfaire sa très forte demande et sauver sa cuisine, c'est parce que le Sénégal est le premier consommateur africain de moutarde. Un haut rang gastro-

nomique qui se justifie de par ses multiples restaurations annuelles de masse liées aux grands rassemblements religieux, gamous, ziaras, magals, thiants ainsi que les cérémonies familiales et autres fêtes religieuses tels que les mariages, baptêmes, anniversaires, tabaski, korité, Noël, Pâques, fins d'années etc. Sans oublier les cuisines de tous les jours, les gargotes, les dibiteries et autres « forokh thiaya » où s'invite, de gré ou de force, la moutarde dans toutes ses saveurs. En dehors de la consommation, le Sénégal fait partie du trio des premiers producteurs africains de moutarde. Ce, avec une dizaine d'entreprises agroalimentaires spécialisées dans la production de la moutarde dont les usines tournent à plein régime pour satisfaire le marché local. Jusque dans les années 80 et 90, plus de 500 tonnes de moutarde étaient importées de France sous diverses marques dont les principales sont « Amora », « Aura », « Corinor », « Blanche » et « Ducros ». Il y avait aussi la marque « Star » qui nous venait du Maroc. Seulement c'est au début des années 2000 que les industriels sénégalais se sont lancés dans la production. Pour se substituer à ces importations massives, les entreprises sénégalaises de la moutarde avaient réussi à convaincre l'Uemoa de prendre des mesures de protection en leur faveur. Des mesures visant à freiner l'importation de moutarde. « Vous savez, la moutarde est un produit très rentable avec des milliards cfa de chiffres d'affaires/an. C'est pour cela que l'Uemoa nous a protégés contre les importations sauvages qui avait failli mettre à genoux les sociétés sénégalaises productrices de moutarde. Aujourd'hui, les commerçants sénégalais n'ont plus besoin d'importer de la moutarde puisque le Sénégal en produit suffisamment au point d'en exporter vers l'Europe » se réjouit ce moutardier sénégalais. Dont les exportations juteuses — ou savoureuses comme la moutarde — sont hélas plombées depuis quelques temps par les frais et taxes portuaires très élevés pratiqués par le Sénégal. Une situation dont profite pleinement le grand rival ivoirien. **Pape Ndiaye**

COMMENTAIRE

Histoires de moutarde et de tests PCR !

Incroyable mais vrai ! Alors que les exportations sénégalaises sont rares, surtout en matière de produits industriels, voilà qu'une opportunité est en train de filer au nez de nos industriels. Il s'agit d'une très forte demande de moutarde exprimée par des importateurs français ravis de voir que le Sénégal pouvait venir à la rescousse du marché hexagonal. Hélas, les frais et taxes (à l'export !) sont tellement élevés au port de Dakar que ces clients français, découragés, se sont tournés vers la Côte d'Ivoire, elle aussi productrice de moutarde. De quoi faire monter la moutarde au nez de nos industriels !

Malheureusement, ce n'est pas le seul domaine où des lourdeurs bureaucratiques ou fiscales plombent la compétitivité de notre économie. En matière de tourisme, aussi, il y a une mesure, qui se voulait de protection sanitaire, qui est en train de faire des dégâts sur notre tourisme. Laquelle, nous demanderez-vous ? Eh bien, l'exigence d'une vaccination contre le

Covid pour embarquer dans les avions à destination du Sénégal ! Oui, notre cher pays est sans doute le seul pays au monde à maintenir encore cette obligation vaccinale pour les passagers désirant débarquer à l'Aéroport international Blaise Diagne de Diass (AIBD). Tous les jours que Dieu fait, dans les aéroports d'où décollent des avions à destination du Sénégal, des passagers sont interdits d'embarquement parce qu'ils ne disposent pas de tests PCR montrant qu'ils n'ont pas le Covid ! Même le Japon, qui était le dernier grand pays au monde à maintenir des restrictions sanitaires relatives au Covid-19, vient de les lever cette semaine. Et s'attend à recevoir 50 millions de touristes dès l'année prochaine. Le Sénégal, lui, qui n'était même pas parmi les plus touchés par cette pandémie, contrairement à la France par exemple où elle avait fait plus de 150 000 morts s'obstine à maintenir cette mesure qui eut son uti-

lité lorsque le coronavirus faisait des ravages et que les variants se multipliaient. Il y a belle lurette qu'en France, le voyageur entrant ne se voit plus exiger de test Pcr tandis que l'exigence de masque a été levée, y compris dans les transports publics.

Fin août dernier, j'étais en France. Comme en mars, personne ne m'a demandé de test anti-covid à l'entrée. A la sortie du territoire français, par contre, que de problèmes ! La première fois, en mars, les préposés au comptoir m'ont dit que je ne pouvais pas embarquer pour le Sénégal — que je venais de quitter six jours plus tôt muni d'un test anticovid en bonne et due forme — sous prétexte que je ne disposais pas d'un test Pcr valide. J'avais un test antigénique que j'ai produit mais on m'a envoyé paître ! C'est un compatriote vivant à Marianne et assez influent qui m'avait tiré de ce mauvais pas. Mais quand j'ai débarqué à l'AIBD, on m'a obligé à me vacciner après avoir payé 25.000 francs !

Galère et moutarde au nez !

Le 08 septembre dernier, par contre, pas question de négocier ! Les agents de comptoir d'Air Sénégal ont été intraitables. On m'a dit que de l'autre côté de l'aéroport, à plus d'un kilomètre, il y avait un laboratoire où on effectuait les tests et qu'avec un peu de chance, je pouvais avoir le résultat avant la fermeture du vol. J'y filais ventre à terre mais, le temps de faire la queue, de subir le prélèvement et d'obtenir le résultat, le bel oiseau blanc d'Air Sénégal était déjà dans les cieux ! Ce jour-là, je n'étais pas le seul dans cette galère, nous étions une dizaine, Sénégalais et étrangers. On m'a alors expliqué que, tous les jours, c'était la même chose : des passagers étaient laissés en rade parce qu'ils n'avaient pas pu présenter le fameux test ! J'ai donc dû passer la journée et la nuit dans un hôtel situé aux environs de l'Aéroport, à mes frais bien sûr, avant de me présenter le lendemain et pouvoir embarquer. Quant à mes compagnons d'infortune de la **SUITE EN PAGE 7**

SUITE DE LA PAGE 6

veille, je ne sais même pas comment ils ont pu se débrouiller pour survivre à Paris. Car le plus ennuyeux dans tout ça c'est qu'une bonne partie des passagers d'Air Sénégal devant embarquer à Roissy Charles de Gaulle viennent d'autres villes de France et même d'autres pays européens. Généralement, ils arrivent à Paris juste à temps pour prendre leur avion à destination de Dakar. Sans attache, imaginez un peu dans quelle situation inconfortable on les met en refusant de les embarquer encore une fois pour un document que plus aucune compagnie aérienne ne réclame. Imaginez un peu les effets d'une telle mesure sur le tourisme ! Sous le couvert de l'anonymat, un employé de notre glorieuse compagnie nationale m'a dit que je ne pouvais même pas imaginer combien cette exigence anachronique leur causait des problèmes tous les jours, en particulier de la part de touristes européens. « Vous vous rendez compte, même Air Mauritanie ne demande qu'un test antigénique et encore nos collègues de là-bas ont relâché la garde depuis longtemps ». Tous les jours, donc, ce sont des voyageurs à bout de nerfs (et qui ont la moutarde au nez !) qui se défoulent sur ces pauvres employés. Lesquels ne font qu'appliquer des consignes reçues. La direction d'Air Sénégal aurait été saisie afin qu'elle intervienne auprès du ministre de la Santé (qui a pris cette décision et l'a imposée aux compagnies embarquant des passagers pour le Sénégal). Mais tout indique que le ministre de la Santé, après avoir pris cette mesure sanitaire, a oublié de la lever ! Notre rédacteur en chef Abdou Karim Diarra me confirme qu'il y a quelques semaines, au Burkina Faso, la même mésaventure leur était arrivée à lui et à ses compagnons de voyage lorsqu'ils s'étaient vu exiger ou le test PCR ou le paiement de 25.000 francs avant d'embarquer dans le vol d'Air Burkina !

De retour de Paris, en septembre, j'avais voulu pousser un coup de gueule mais m'étais ravisé. A l'époque, un remaniement était imminent, beaucoup de ministres, se pensant sur sièges éjectables, songeaient plutôt à leur sort et il n'était donc pas opportun de soulever ce problème. Maintenant que le Gouvernement du Premier ministre Amadou Bâ est à pied d'œuvre et veut justement mettre le turbo dans tous les domaines, eh bien il serait plus que temps qu'il fasse lever cette interdiction d'embarquer aux voyageurs en partance pour le Sénégal ne disposant pas de tests Pcr !

M. O. N.

EN PRÉLUDE À LA RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'ASECNA LE 17 OCTOBRE PROCHAIN

Les 716 contrôleurs aériens dénoncent des manœuvres d'intimidation, d'oppression et de persécution

Le Bureau exécutif (BEU) de l'Union des Syndicats des Contrôleurs Aériens de l'ASECNA maintient toujours ses revendications après l'exécution du mot d'ordre de grève du 23 septembre 2022, qui avait complètement paralysé le transport aérien dans la zone couverte par cette Agence. Dans un temps où les hackers s'emparent des sites Internet très stratégiques des grandes institutions de l'aéronautique, les syndicalistes estiment que ces agissements constituent des risques pour la sûreté et la sécurité internationales.



Depuis cette forte action qu'a constituée leur grève, les contrôleurs aériens dénoncent des mesures telles que le gel sans explication de leurs congés annuels, les invectives verbales, les suspensions non écrites de plusieurs contrôleurs aériens, les pesanteurs administratives dans le traitement des dossiers administratifs (couverture sociale, souscription aux prêts...), etc. S'y rajoute une politique de persécution poussée jusqu'à l'intrusion répétée d'huissiers de justice à des heures tardives dans les tours de contrôle (lieux sacrés de la sécurité de la navigation aérienne).

Les membres de l'USYCAA rappellent que le Contrôle Aérien est une profession multitâches très cognitive qui requiert une concentration constante et une

sérénité psychologique permanente. Il y va, estiment-ils, de la sécurité des centaines d'avions ainsi que des milliers de passagers et de fret aérien au quotidien.

D'après le bureau exécutif de ce syndicat, il apparaît clairement, à travers « ces agissements aux antipodes de la culture de sécurité », que le directeur général de l'Asecna, Monsieur Mohamed Moussa, « glisse inexorablement vers un terrain dangereux où sa responsabilité personnelle pourrait être engagée en cas d'incidents/accidents qui surviendraient dans l'espace aérien de l'ASECNA ». Pour cause, ces Contrôleurs Aériens de l'Agence disent évoluer désormais dans un environnement de travail anxigène loin de

favoriser l'exercice en toute sérénité de leur métier.

Selon le Bureau exécutif de l'Union des syndicats des contrôleurs aériens de l'Asecna, l'objectif final et personnel du Directeur Général est sans doute d'attiser les tensions à l'effet de se fabriquer un prétexte pour décrédibiliser et diaboliser les organisations faitières des contrôleurs aériens de l'Agence. D'après les syndicats, la rumeur d'une grève projetée pour le 18 octobre 2022, colportée dans les fora, procéderait clairement de cette technique de diabolisation. L'USYCAA dément catégoriquement cette information.

Le bureau exécutif rassure sa base que toutes ces pratiques continuent d'être méthodiquement documentées et compilées

pour un usage approprié. Pour le reste, il invite les membres de l'Union à ne pas céder à la provocation, à maintenir la mobilisation tout en restant à l'écoute des conclusions de la réunion du Comité des Ministres du 17 octobre 2022. Une réunion dont l'USYCAA espère qu'elle ramènera définitivement l'accalmie et la sérénité dans l'institution ASECNA.

Au moment où la sécurité aérienne internationale subit des cyberattaques criminelles, avec notamment lock bit 2.0 qui a procédé au hacking du site web de l'ASECNA récemment, ainsi que les sites internet de plusieurs grands aéroports américains qui ont brièvement été mis hors service ce lundi par un groupe de hackers pro-russes, les contrôleurs aériens estiment que favoriser des sautes d'humeurs ou bras de fer avec eux serait un risque de très haut niveau.

« Les risques de détournements d'aéronefs ou d'explosions d'infrastructures aéroportuaires sont vraisemblablement activés par des inconnus qui sont en phase de pré vol. Réunir la ressource humaine technique de l'ASECNA pour prévoir une remise à niveau des systèmes de sûreté et sécurité anti-terroriste serait plus efficace et productif que de promouvoir les mauvaises humeurs vers le ciel » recommande l'USYCAA en conclusion de son communiqué.

Zaynab SANGARÉ

APRÈS AVOIR FAIT UNE SCÈNE DE JALOUSIE

Il tabasse, étrangle et mord sa femme sur la joue

Ousseynou C est apparemment un mari très violent. Pris par un accès de jalousie, il a sauvagement battu son épouse qui n'a dû son salut qu'à la prompt intervention des voisins.

Mariés depuis cinq ans, tout se passait dans le meilleur des mondes possibles entre Ousseynou C et Ndèye F B. De leur union, sont nés deux enfants respectivement âgés de 2 et 3 ans. Il n'y a jamais eu jusque récemment de problèmes dans le couple qui filait le parfait amour. Mais les problèmes ont commencé à surgir quand l'épouse décida de se lancer dans la politique sous l'influence de quelques amies. Ce pour ne plus devoir passer ses journées entre quatre murs sans rien faire. Ayant eu l'accord de son mari, l'une de ses amies l'a ainsi intégrée dans un mouvement où les femmes font de la transformation de cé-

réales locales, du micro-jardinage etc. « Pendant six mois, je passais mes journées dehors en travaillant avec de braves dames et parfois je participais à des réunions politiques », a confié la plaignante aux enquêteurs de la police. A travers cette activité, Ndèye F B commençait à se faire des relations si bien qu'elle n'a pas tardé à devenir une femme d'affaires qui subvenait à ses besoins. Un changement qui n'avait pas plu au mari qui avait complètement changé. « Je sentais de plus en plus un manque de confiance en ma personne. Nos relations étaient devenues exécrables », a poursuivi la dame. Et le jour de l'incident, lorsqu'elle est rentrée vers 20h 30, c'est à peine si son époux a répondu à ses salutations. Et c'est pendant qu'elle était dans la cuisine alors que son portable sonnait que le mari l'a retrouvée pour la brutaliser jusqu'à lui casser

la bouche en lui arrachant deux dents. Non content de cela, il a mordu la malheureuse tout en l'étranglant. L'épouse n'a dû son salut qu'à la prompt intervention des voisins.

Face aux policiers, le mis en cause a reconnu les faits qui lui sont reprochés. « J'ai tabassé, étranglé, avant de mordre ma femme car je ne pouvais plus contenir ma jalousie. Elle répondait constamment au téléphone et recevait des appels et des audio d'hommes sur whatsapp. Parfois, si son téléphone sonne, elle courait en vitesse pour aller dehors avant de répondre. Elle disait également partir à des rendez-vous politiques pour revenir à la maison vers 23 ou 00 heures », s'est défendu l'époux jaloux, tout en regrettant son acte.

Après ses aveux, il a été arrêté et déféré au parquet.

Aïda MBOUP SEYE

HEURES DE PRIERES

FADIAR : 06H 04 MN
TISBAR : 14H 15 MN
TAKUSSAN : 16H45 MN
TIMIS : 18H : 51 MN
GEWE : 19H : 51 MN

HEURE DE MESSE

CATHEDRALE : 7H - 18H 3mn
MARTYRS DE LOUGANDA :
 6H 30mn - 18H 30m
SAINT JOSEPH : 18H 30mn

SECURITE

POLICE SECOURS : 17
SAPEURS POMPIERS : 18

HOPITAUX

SAMU NATIONALE
 15 15 - 33 869 82 52
SUMA : 33 824 24 18
SOS MEDECINS : 33 889 15 15
DANTEC : 33 889 38 00
ABASS NDAO : 33 849 78 00

SENELEC

DEPANNAGE : 33 867 66 66



GLOBAL MÉDIA COMMUNICATION (GMC)
SIÈGE SOCIAL:
 LIBERTÉ 6 EXTENSION,
 RÉSIDENCE AYA, 2^{ÈME} ÉTAGE
 ISSN N° 8509972
 TEL : 33 824 32 22
 BP 12 836- DAKAR COLOBANE
 PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL
 Mamadou Oumar NDIAYE
 VICE-PRÉSIDENT
 Abdoulaye Bamba Diallo



LE TÉMOIN, QUOTIDIEN
 D'INFORMATIONS GÉNÉRALES
 ÉDITÉ PAR LE GROUPE GMC
DIRECTEUR DE PUBLICATION
 Mamadou Oumar Ndiaye
REDACTEUR EN CHEF
 Abdou Karim Diarra
RÉDACTION
GRAND REPORTER CHARGÉ
DES INVESTIGATIONS
 Pape NDIAYE
RÉALISATION
MICRO ÉDITION
 Limamou Ngingue,
 Babacar Simon Faye
IMPRIMERIE :
 AFRICA PRINT
DISTRIBUTION
 ADP, Ndiol SY, Bora-Bora.
ADRESSE EMAIL
 letemoindakar@gmail.com

FLECHES NIVEAUX 3 N°49

DEBAUCHÉES CITADINE DU 35	DIVISION DU TEMPS BANQUET	AU REVOIR! DE LA HAUTE	DÉFINI MARTEAU	PIÈCE DE CHARPENTE MOT DE TRANSITION LIEU DE PRÉSENCE	MOMENT DE DÉTENTE
POUR UNE VERSION ÉTRANGÈRE GROUPE	CONFITURE À BASE DE MOÛT ENTRECROISÉS	IL FINIT À LA CORBEILLE ANGÈTRES ANCIENS	SYNDICAT DE CADRES SPORT D'ÉQUILIBRE		
DIGNITAIRE OTTOMAN POIDS LÉGER	CANNE DONNA UN NOM			RHÉNUM DE TABLE TACHL ROUGE	
FUTUR JARS FORME SINGULIÈRE		VILLE DE SICILE FIN DE L'ACTE	PLUS UN ENFANT PRÉNOM DE GUINNESS		QUI A PERDU SON CHEF
CHAVIRER BIEN CAMPAGNARD					TROUÉE
ÉLÉMENT DE SOUTIEN ÉMOUSSIONS	AIRE DE VENT FESTIVANT	TORTUE MARINE COURONNA	PETIT GROUPE DE SALARIÉS REPÈRE		
ENTÉRINE SANS ENTHOUSIASME	OUI NE OURE PAS SAUTIL UN PASSANT		GÉNITRICE LIEUX	SANTA AUX USA DISCIPLINE SPORTIVE	VILLE PROCHE DE TSU
PERDU EN MASSE CALE DE TRAÇAGE		DÉFILE COLLE FORTE		ÉCRÉPAGE RÉSERVE DE PULSIONS	
	MAIGRES				
TRÈS FIN		PEU À PEU ANÉANTIE			

Mon très cher Papa, deux ans déjà !

15 octobre 2020-15 octobre 2022. Il y a un an, jour pour jour, disparaissait l'officier de l'air, le commandant Mamadou Séye, mon très cher Papa à moi ! Tu me manques tellement, je n'ose pas dire que ma vie sera la même sans toi. Je n'étais vraiment pas préparée à ton départ. Car un an déjà, tu laisses toujours un immense vide dans mon cœur. Papa, ton absence a construit un vide que personne ne peut combler. Papa, je sais que là où tu es depuis deux ans, tu veilles sur nous mais ta présence physique me manque. Papa mon complice, mon ami, mon confident, mon tout... je n'ai plus l'humour que je partageais avec mes parents et voisins car ta disparition brutale a tout changé dans ma vie. Papa, je prie que le Bon Dieu t'accueille dans Son Paradis Firdaws. Un homme élégant, gentil, ouvert, noble... Bref, tu es le meilleur des Papas. Je t'aime fort !



Ta fille adorée Awa Séye, Espagne

SOLUTION FLECHES N°48 niveau 3-4

P	F	V	N	R	F	
P	F	L	E	P	A	T
S	U	R	C	O	N	T
D	F	G	R	E	S	A
D	O	U	R	R	U	T
D	F	E	V	A	S	C
D	A	S	E	S	D	A
V	F	S	L	A	C	F
P	A	L	A	N	S	L
C	H	I	N	E	R	T
A	S	E	R	E	J	E
R	U	R	A	P	I	E
T	R	I	B	U	N	E
C	A	L	E	U	G	A
I	N	S	O	L	S	O
E	N	C	H	E	V	E
S	A	S	S	E	T	V

LA CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

Un Grand Chambardement est en gestation

Le Fonds monétaire international (FMI) vient de revoir à la baisse ses prévisions de croissance et le risque de récession se précise pour de nombreuses économies à travers le monde.

Le Covid avait servi de déclencheur en ce qu'il avait donné un brutal coup d'arrêt au fonctionnement de la machine économique mondiale par le biais du confinement des populations, de la baisse de la demande mondiale de biens et de la rupture des chaînes d'approvisionnement industrielles dans le monde.

La guerre russo-ukrainienne a mis en évidence la dépendance de l'économie du monde, de l'Europe particulier, aux matières essentielles à l'agriculture et à l'industrie mondiale, européenne en particulier, en provenance des pays belligérants.

Cette guerre a alimenté et alimente encore une inflation mondiale centrée sur les prix des matières premières mais également des produits alimentaires du fait de l'énergie.

Or, on sait que l'industrie c'est d'abord l'énergie en ce que cette dernière est transversale à l'ensemble du processus industriel, du transport à la transformation de matières.

Au plan énergétique, l'Allemagne, principale puissance économique de l'Europe, dépend pour environ 40 % du gaz russe sous sanctions occidentales et menaces sur les infrastructures de conduites (Nord Stream).

Privée de gaz russe, et pour ne pas entrer en récession, l'économie allemande est contrainte de se replier sur le gaz de schiste américain dont elle se plaint de la cherté, et sur ses centrales à charbon.

L'Allemagne, rappelons-le, est la première économie d'Europe et la 4^{ème} du monde, derrière les Etats-Unis, la Chine et le Japon, d'où un risque de récession économique étendu au monde entier et d'abord à l'Europe.

Au-delà de cette dernière, la guerre et les sanctions et répliques consécutives ont cassé les circuits économiques, financiers et monétaires traditionnellement en force dans le monde occidental, en Europe plus spécifiquement.

Tout cela fait qu'on assiste à une sorte de grand chamboulement multisectoriel. Au plan monétaire, le dollar n'est plus la seule monnaie de transaction commerciale de référence depuis que la Russie a exigé le paiement de son pétrole en rouble aux pays jugés « inamicaux ».

Le pétrole russe est vendu en roupies à l'Inde qui le revend plus cher à l'Allemagne qui perd de sa compétitivité.

Le paiement du gaz et du pétrole russes en rouble exigé aux pays non amis a renforcé la monnaie russe et abaissé l'euro sur le marché des changes, compte tenu de la nécessité pour les pays de l'Europe d'acheter des roubles



contre l'euro pour payer le pétrole et le gaz.

Le gaz et le pétrole russe sont également vendus aux pays « amicaux » dans leurs monnaies nationales.

En zone euro, la question de la politique monétaire, antérieure au conflit, est à relier à la faiblesse de convergence entre les économies dont certaines, très endettées (Grèce, Italie, Espagne) cherchent des ressources financières à bas coût (en termes de taux d'intérêts), et d'autres, non endettés (Allemagne) à coûts de production élevés sont davantage orientés vers le freinage de la demande de consommation que provoquent des taux d'intérêts bancaires peu élevés.

L'inflation européenne qui résulte à l'origine d'une politique monétaire expansive de la Banque Centrale Européenne pour refinancer l'endettement des Etats (rachats massifs d'obligations sur les marchés par BCE), est aujourd'hui amplifiée par les tensions sur les matières stratégiques (pétrole, gaz, engrais, céréales etc.) nées de la guerre et des sanctions prises à l'encontre de la Russie.

La BCE est aujourd'hui prise en étau entre une forte décision de hausse des taux d'intérêt pour lutter contre l'inflation (sa principale mission), à l'instar de la Banque centrale américaine (FED), et le maintien des taux d'intérêt à un niveau bas permettant de faire face aux charges financières lourdes parce qu'afférentes aux obligations indexées sur l'inflation et émises par les Etats endettés de la zone euro.

Confrontée à une forte inflation (9,1 % contre les 2 % statutaires à moyen terme fixés par elle-même), la BCE a récemment initié un resserrement de sa politique monétaire.

L'euro est en dessous de 0.99\$ pour la première fois depuis 20 ans du fait du retard dans les mesures de compression de l'inflation.

La politique de l'euro fort a vécu.

Renversement d'alliances en perspective

Au plan énergétique, la politique d'approvisionnement mondial en pétrole, jadis contrôlée par les USA via l'Arabie saoudite, semble désormais décidée en solo par les pays de l'OPEP + comprenant la Russie. Des pourparlers seraient engagés entre l'Arabie Saoudite et la Chine pour l'achat de pétrole en yuan.

La fin de non-recevoir opposée à la demande du Président Biden d'augmenter la production de brut pour en faire baisser le prix, est un exemple édifiant sur les renversements d'alliances en perspective.

Au plan social, les conséquences de la hausse des prix sur le pouvoir d'achat ont généré des mouvements revendicatifs de plus en plus populaires. Des populations qui demandent par conséquent l'arrêt des sanctions prises contre la Russie pour juguler l'inflation. Elles réclament aussi une contribution des multinationales, considérées comme formant une oligarchie, au maintien du pouvoir d'achat et de l'emploi.

La recherche du profit maximal a, en effet, contribué à la désindustrialisation de l'Europe synonyme de transfert de pans entiers des économies occidentales vers les pays dits émergents, qui sont devenus en réalité des acteurs clés de l'économie mondiale (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud ou BRICS).

En Afrique, les effets de la guerre en Ukraine sur l'énergie et l'alimentation sont venus s'ajouter aux perturbations des chaînes d'approvisionnement découlant de la lutte contre le Covid-19.

L'embargo sur le pétrole russe et le refus des autres pays producteurs d'augmenter leur production ont créé un déséquilibre entre l'offre et la demande, source d'envol du prix du baril, favorable aux pays africains producteurs, mais défavorable aux pays importateurs qui voient leurs budgets exploser via le renchérissement de l'énergie (subventionné) et la

hausse du dollar, monnaie de transaction du pétrole.

Pour l'Afrique, la principale conséquence sera, dans un avenir proche, l'édiction de nouvelles règles en matière de coopération internationale au regard de cette multipolarité en gestation, et de la politique industrielle à mener pour sortir de son impasse actuelle.

Comme l'a si bien résumé Dr Carlos Lopes, secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique des Nations unies, « L'Afrique va devoir passer d'un modèle de croissance pour partie financé par le prix des matières premières et une demande en hausse, mais n'occupant qu'un pour cent de la main d'œuvre du continent, à un modèle de transformation dans lequel ces ressources ne constituent qu'un ingrédient parmi d'autres et dont le fer de lance est l'industrialisation ».

En définitive, le grand chamboulement, voire chambardement, s'effectue sous nos yeux dans un climat menaçant de conflit nucléaire.

Ce conflit n'est pas seulement le plus important en Europe depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Il est surtout celui qui déterminera en grande partie la nouvelle configuration du commerce mondial et, partant, des institutions qui seront créées pour sanctionner la multipolarité en perspective.

L'Europe, les USA, la Russie, la Chine et les pays émergents sont en train de redessiner une nouvelle carte mondiale des chaînes d'approvisionnement en matières premières, des circuits de distribution, du système monétaire et financier qu'ils envisagent de bâtir parallèlement à celui adossé au dollar américain.

Avec les capacités destructrices de l'arsenal nucléaire multipliant par 2000 la puissance des bombes larguées à Hiroshima et Nagasaki, il est évident qu'il n'y aurait plus personne dans aucun des camps belligérants pour crier victoire en cas de conflit nucléaire.

A notre sens, la raison devrait prévaloir au regard de la capacité d'absorption des peuples en matière de désastres et de souffrances humaines.

3000 morts, c'est le bilan macabre du 11 septembre difficilement digéré par les USA et le monde.

C'est à peu près le bilan du bateau le Joola (2000 morts officiels), rendant les autorités étatiques frileuses quant au renflouement du bateau 20 ans après, car redoutant le choc psychologique sociétal.

De part et d'autres des buts de guerre sont fixés. Nous estimons que, lorsqu'ils seront atteints, les compromis seront trouvés et la paix retrouvée.

Abdoul Aly KANE

«Yoruba day» à Dakar : Louis Camara reçoit le titre de «Babalawo of Senegal»

A l'occasion de la dixième édition du « Yoruba day », fête annuelle de la communauté Yorouba du Sénégal, l'écrivain Louis Camara a reçu le titre honorifique de « Babalawo1 of Senegal ».

C'était le 1er octobre dernier au CICES, en présence d'un nombreux public et d'une délégation de personnalités venue du Nigeria pour la fête. Parmi ces notables de haut rang, figurait l'honorable Iba Gani Abiodun Adams délégué général de « Odua Progressive Union (OPU, l'association internationale des yoroubas à travers le monde. Un diplôme a été remis à Louis Camara par le président de « OPU Senegal », Olusegun Adekunle, comme témoignage de reconnais-

sance pour ses travaux de recherche sur la culture Yorouba et sa promotion au Sénégal. Rappelons que Louis Camara est l'auteur de plusieurs ouvrages de fiction littéraire qui s'inspirent des mythes et de la cosmogonie Yorouba. Parmi ceux-ci, « Le choix de l'Or », Grand prix du président de la République pour les Lettres en 1996, mais aussi « Histoire d'Iyewa », « Le tambour d'Oroumila » ainsi que « La forêt aux mille démons », adaptation française du roman en langue yorouba de D.O Fagunwa et plusieurs articles sur la culture et la littérature yorouba. Ce titre honorifique de « Babalawo of Senegal » est donc amplement mérité et l'association des yoroubas du Sénégal ne s'y est pas trompé en le lui

attribuant. Même s'il n'est pas un devin d'Ifa au sens strict -bien qu'il soit initié aux arcanes de l'art divinatoire d'Ifa- Louis Camara est un véritable Babalawo littéraire, un passeur de cultures et un bel exemple de panafricanisme culturel. Son œuvre littéraire ainsi que ses travaux de recherche mériteraient d'être intégrés dans les études littéraires à l'université et dans le cycle secondaire. **A.S.G.**

Le mot Babalawo, littéralement « père des secrets », désigne généralement les devins d'Ifa le dieu de la sagesse. Pris dans un sens plus large il peut s'appliquer à une personne qui a de la connaissance ou experte dans son domaine.



De la problématique des médicaments de qualité inférieure : l'exception sénégalaise ?

Le décès d'une soixantaine d'enfants consécutif à la prise de sirops contre la toux en Gambie est le prétexte pour partager cette contribution sur une question de santé publique d'une brûlante actualité. La problématique de la qualité des médicaments et les dangers du marché illicite des produits pharmaceutiques au Sénégal sont passés en revue de façon succincte à travers les lignes qui suivent. D'autres réflexions sur les enjeux essentiels et les perspectives de la pharmacie et du médicament particulièrement au Sénégal suivront prochainement.

Le médicament, une définition maîtrisée Le médicament est toute substance, composition ou préparation présentée comme possédant des propriétés curatives ou préventives à l'égard des maladies humaines ou animales et conditionnée en vue de l'usage au poids médicinal, ainsi que tout produit pouvant être administré à l'homme ou à l'animal, en vue d'établir un diagnostic médical ou de restaurer, corriger ou modifier leurs fonctions organiques. D'autres produits considérés comme médicament figurent sur une liste établie légalement. Le médicament relève du monopôle pharmaceutique pour une meilleure protection de la santé publique. Il ne s'agit guère d'un privilège accordé à des spécialistes appelés "Pharmaciens" mais d'une lourde responsabilité sous serment qui requiert éthique professionnelle et déontologie. Par ailleurs, la définition et le contexte des produits médicaux de qualité inférieure falsifiés (QIF) de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) montrent les différences entre le terme «produits médicaux contrefaits» et les autres termes utilisés.

Contrefaçon, malfaçon, falsification : une terminologie dynamique sujette à interprétations et consensus

Le concept «Contrefaçon» n'a pas facilité la collaboration dans la lutte contre les mauvais médicaments tant au niveau international qu'au sein d'un même pays.

Du point de vue de la santé publique, la seule question à prendre en compte est celle qui a un impact sur la santé des patients, et donc sur la qualité du médicament. Les médicaments de mauvaise qualité, qu'ils soient falsifiés ou de qualité inférieure, doivent être la seule cible des autorités sanitaires et de toutes leurs actions.

Les choses sont très différentes d'un point de vue juridique. Le législateur, lui-même, doit différencier la falsification (altération délibérée et frauduleuse d'une substance ou de tout autre élément dans l'intention de tromper) qui relève du droit pénal, et les fraudes qui relèvent du droit civil. Il s'agit de la violation des droits de propriété intellectuelle : imitation volontaire d'une marque légalement enregistrée.

La contrefaçon de brevet, terme désignant un médicament générique qui circule sur un territoire donné alors que sur ce territoire, le médicament original est protégé par un brevet.

Le médicament «non autorisé», un médicament de bonne qualité qui circule sur un territoire sans statut réglementaire (autorisation de mise sur le marché, autorisation d'importation, etc.).

Légalement, un médicament contrefait est un médicament falsifié (qui comprend de fausses informations) qui viole en outre les lois sur la propriété intellectuelle (qui imitent volontairement une marque déposée) : il est donc passible de sanctions tant pénales que civiles.

Il convient de noter que le concept d'intention délibérée est essentiel pour définir un produit falsifié.

Ainsi, les produits d'un fabricant qui a intentionnellement et sciemment ignoré les Bonnes Pratiques de Fabrication pourraient être considérés comme falsifiés. Le terme «contrefaçon» englobe très souvent la violation de la propriété intellectuelle, la contrefaçon de brevet et les médicaments «non autorisés». Ce terme est largement utilisé à la place du terme «falsification», qui traite de la même manière les médicaments réellement frauduleux et dangereux ; 2/4 les génériques de qualité, qui circulent parfois même légalement et les médicaments qui circulent sans autorisation mais qui



peuvent être de bonne qualité.

D'un point de vue juridique, le critère universellement reconnu est l'intentionnalité de la fraude. Elle doit être prise en compte en cas de contrefaçon mais est toujours très difficile à prouver. Même prouvée, la nature intentionnelle de la fraude commerciale ne caractérise pas en fait l'intentionnalité du délit final (en termes de santé publique).

Compte tenu des limitations du terme «contrefaçon» décrites précédemment et des questions relatives à la propriété intellectuelle et à la contrefaçon de brevets, ce terme a été abandonné. Parfois, la différence est faite par rapport au fabricant. Si le fabricant est reconnu sur le marché, il s'agit d'un médicament de qualité inférieure (malfaçon) et si le fabricant est inconnu, il s'agit d'un médicament falsifié (falsification). Cette approche est intéressante, mais elle ne s'applique que partiellement dans la mesure où il peut y avoir des copies de produits provenant de fabricants reconnus ou de fabricants reconnus qui ne rappellent pas les produits de qualité inférieure.

En 2017, le consensus autour des produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés (QIF) a progressé et les pays ont convenu d'utiliser une définition simplifiée «Produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés (QIF)». Elle a été adoptée le 29 mai 2017 lors de la 70e Assemblée mondiale de la santé à Genève, en Suisse. Elle distingue :

☐ Les produits médicaux de qualité inférieure : aussi appelés «hors spécifications», il s'agit de produits médicaux autorisés qui ne répondent ni à leurs normes de qualité ni à leurs spécifications, ou aux deux.

☐ Les produits médicaux falsifiés : produits médicaux dont l'identité, la composition ou la source sont délibérément ou frauduleusement déformées.

☐ Les produits non enregistrés / sans licence : les produits médicaux qui n'ont pas été évalués et/ou approuvés par l'autorité régulatrice pour le marché sur lequel ils sont commercialisés/distribués ou utilisés, sous réserve des conditions prévues par la réglementation et la législation nationales ou régionales.

Des produits aux conséquences néfastes

De tels produits peuvent entraîner une méfiance à l'égard du système de santé, des institutions publiques et des professionnels de la santé, une résistance aux antimicrobiens, des intoxications aiguës ou chroniques, des effets socio-économiques désastreux (appauvrissement, absentéisme, perte de compétitivité, etc.). Leur commerce constitue une concurrence déloyale, pro-

page d'autres activités criminelles connexes et des corruptions. L'ampleur des dégâts causés par ces produits est loin d'être parfaitement connue. Les victimes, difficiles à estimer et très nombreuses, sont privées de leur droit à réparation.

Historique de l'empoisonnement aux dérivés glycolés contaminant des médicaments

Les dérivés glycolés sont des composés chimiques ayant divers usages (solvant industriel, antigel, ingrédients pharmaceutiques, etc.). Dans l'industrie pharmaceutique le glycérol principalement et le propylène glycol accessoirement sont utilisés dans la fabrication de formes pharmaceutiques buvables dans lesquels ils servent entre autres d'édulcorant, de conservateur. La complexité dans la distribution du glycérol et de beaucoup d'autres matières premières à usage pharmaceutique faisant intervenir plusieurs acteurs rend nécessaire leur identification correcte et leur certification mais aussi celles des produits finis en contiennent.

Le glycérol est souvent contaminé par d'autres dérivés comme le diéthylène glycol (DEG), qui lorsqu'il est ingéré, affecte le système nerveux central, le foie et les reins. Des niveaux élevés de DEG 3/4 peuvent entraîner la mort par insuffisance rénale notamment chez les enfants. La dose fatale chez l'adulte est estimée à 1mL/Kg de DEG pur.

Avant l'épidémie d'empoisonnement rapportée entre fin septembre et début octobre 2022 en Gambie et qui auraient entraîné la mort de 66 enfants, ces intoxications massives après consommation de divers produits pharmaceutiques contaminés par le DEG ont été largement décrites dans plusieurs pays et datent de longtemps : Etats-Unis (1937, 105 morts), Afrique du Sud (1969, 7 morts), Espagne (1985, 5 morts), Inde (1986, 21 morts ; 1998, 33 morts ; 1998, 8 morts), Nigéria (1990, 47 morts ; 2008, 84 morts), Bangladesh (1990-1992, 236 morts), Argentine (1992, 29 morts), Haïti (1996, 88 morts), Panama (2006, 78 morts), Chine (2006, 12 morts) (LEO J et al., 2009). Ces empoisonnements à grande échelle se sont produits principalement dans les pays en développement et ont été associés à un respect inadéquat des pratiques de fabrication sûres ou à ce qui semble être des pratiques de fabrication de médicaments intentionnellement trompeuses.

Dans la plupart de ces intoxications de masse, le glycérol ou le propylène glycol étaient les diluants prévus. Étant donné que ces diluants ont des méthodes de fabrication différentes et qu'aucun ne produit de DEG en tant que sous-produit, de simples erreurs de contamination croisée lors de la fabrication ne sauraient expliquer la présence fréquente de DEG dans les produits pharmaceutiques. Le DEG étant trois fois moins cher que ces solvants de qualité pharmaceutique, une substitution à motivation économique a été suspectée dans plusieurs épidémies antérieures.

La mondialisation de la fabrication et de la distribution pharmaceutiques a accru le besoin d'une réglementation plus uniforme et d'une coopération internationale. Ces mesures répondent à des vulnérabilités spécifiques dans la production, l'inspection et la distribution de produits pharmaceutiques à l'échelle internationale. Les pays qui appliquent de manière inadéquate des normes de fabrication sûres, ne disposent pas de systèmes de contrôle de qualité performants ou manquent de programmes de formation adéquats demeurent à risques d'empoisonnements associés aux médicaments. La Gambie ne disposant pas d'un Laboratoire de contrôle de qualité des médicaments fonctionnel, demeure exposée à la circulation de médicaments de qualité douteuse.

Concernant cet événement malheureux survenu en Gambie, le rapport d'imputabilité des décès aux médicaments contaminés permettra aux autorités sanitaires de prendre les mesures appropriées. Aussi, les teneurs en DEG trouvées dans les échantillons analysés devraient être publiées.

Au-delà de cette toxicité rénale aiguë, la présence insoupçonnée de ce contaminant et aussi d'autres impuretés non caractérisées dans certaines formes pharmaceutiques pourrait être à l'origine d'autres formes d'intoxications chroniques. La prise en charge de cette question rentre dans le cadre des vigilances pharmaceutiques, du contrôle et de la surveillance du marché.

Le Sénégal est-il à l'abri ?

Le Sénégal a une tradition de régulation pharmaceutique (Homologation, Inspection, Vigilances, Affaires réglementaires, Contrôle de qualité et Surveillance du marché, etc.) qui lui permet d'approvisionner son marché en produits pharmaceutiques globalement de qualité malgré la forte dépendance extérieure. Nous saisissons cette opportunité pour rendre hommage à nos maîtres qui ont tracé la voie de la régulation pharmaceutique au Sénégal et souhaiter plein succès à l'actuelle équipe en charge de la régulation pharmaceutique sénégalaise.

Les autorités sénégalaises semblent aussi bien conscientes des enjeux de la souveraineté pharmaceutique adossée à une industrie pharmaceutique locale compétitive et un approvisionnement de qualité encadré par une régulation forte et efficiente.

La création de l'Agence sénégalaise de Réglementation Pharmaceutique (ARP) par décret n°2022-824 du 07 Avril 2022 devrait hisser le Sénégal au rang des pays à niveau de maturité élevé selon la classification de l'OMS. Une accréditation et/ou pré-qualification des services des laboratoires de l'ARP confirmera et renforcera leurs capacités et compétences techniques pour mieux garantir la 4/4 qualité, l'efficacité et l'innocuité des produits pharmaceutiques. Certes, il y aura un coût à cela mais le jeu en vaudra bien la chandelle.

En effet, à chaque intoxication massive, ce sont des analyses de laboratoire et des technologies appropriées qui ont permis de détecter les contaminants inconnus à l'avance. D'où l'intérêt de disposer de laboratoires capables de relever continuellement le défi de la prévention et de la qualité, de l'efficacité et de la sécurité des produits de santé conformément aux recommandations de l'OMS.

Aussi, la promotion de la production pharmaceutique locale permettra de réduire les risques liés aux médicaments de qualité inférieure et falsifiés. En effet, il est admis que les chaînes de production avec de multiples sous-traitants provoquent des pénuries ou des médicaments QIF, alors que les chaînes de production plus courtes et directes les réduisent.

Cependant, tous les efforts de l'Etat sénégalais demeurent entachés, souillés, contrecarrés voire annihilés par un marché illicite florissant avec des acteurs à visages découverts qui ont pignon sur rue. La question semble sensible voire taboue mais un changement de paradigme s'impose avec pédagogie. Dans ce contexte de flagrance et d'incertitudes sur la qualité de certains produits pharmaceutiques, le Sénégal ne saurait être à l'abri de risques iatrogènes consécutifs à la consommation de produits échappant à tout contrôle technico-réglementaire.

Aussi semble-t-il pertinent, chez certaines catégories de malades bien identifiées, de mener des études de corrélation entre l'apparition de la maladie et la fréquentation du marché illicite des médicaments.

Les perspectives

Comme le dit l'adage attribué à *Shakyamuni Buddha* : « Les peuples vigilants ne meurent pas ; les peuples négligents sont des morts en sursis ».

Sans triomphalisme prématuré, l'espoir est permis avec les réformes en cours, la promotion effective de l'industrie pharmaceutique locale, la réadaptation continue des curricula avec des offres de formation bien réfléchies, encadrées, optimisées et orientées prioritairement sur les besoins du marché.

Aussi conviendrait-il de saluer le travail remarquable effectué par les forces de défense et de sécurité avec une mention spéciale aux services de la douane pour les records de saisie de médicaments frauduleux réalisés ces derniers temps.

Prévention, Détection et Intervention constituent la pyramide des solutions reconnues contre les médicaments QIF. A cet effet, la sensibilisation communautaire apparaît primordiale. Davantage de rigueur et de fermeté semblent nécessaires dans l'application de la loi pour la protection de la santé publique, et mettre hors d'état de nuire les marchands de la mort.

La ratification de la Convention MEDICRIME et son incorporation dans le corpus juridique, législatif et réglementaire national devrait contribuer efficacement à l'éradication du marché illicite du médicament. Relever un tel défi demeure une condition sine qua none à la réussite de toute politique pharmaceutique nationale.

M. Serigne Omar SARR,
PharmD, PhD

Professeur Titulaire des Universités,
Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontostomatologie, Université Cheikh Anta DIOP;
serigne.sarr@ucad.edu.sn
Membre du Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens

Pout, la future Smart City du Sénégal ?

l'Ambition de l'Etat, dans l'acte 3 de la décentralisation, pose un cadre de développement et de promotion de territoires viables et durables. Les limites techniques et financières de l'acte 3 faisant, il est attendu du privé national et particulièrement des citoyens une implication dans la construction de pôles régionaux. Une construction qui débute par une identification des potentialités économiques, culturelles, touristiques, agricoles... C'est le kaléidoscope que nous offre la Ville de Pout qui, à tous égards, est le futur du pays de par sa position stratégique.

À tous points de vue, Pout présente un avantage pour le milieu des affaires et la mobilité urbaine puisqu'étant niché dans le grenier économique du Sénégal, partagée entre Dakar et Thiès, Diamniadio, Aïbd, Kayar, Mbour, Zone des Niayes :

- Distance POUT - Dakar plateau 53 km en max 45 mn;
- Pout - Pôle Urbain Diamniadio 13 km en 18mn;
- Pout - Thiès 13 km;
- Pout - Aïbd : 11km 15mn;
- Pout - Kayar : 22km.

Ville de brassage culturel avec une présence majoritairement serère mêlée de wolof, peulh et mandingue, Pout présente des potentialités agricoles énormes avec un sol fertile propice au développement de plusieurs chaînes de fruits et légumes, sans oublier l'élevage qui prend une nouvelle dynamique dans la zone.

Sa proximité avec les cités religieuses telles que Tiwaouane ou Ndiassane fait de Pout une escale privilégiée des fidèles tidianes lors des événements religieux.

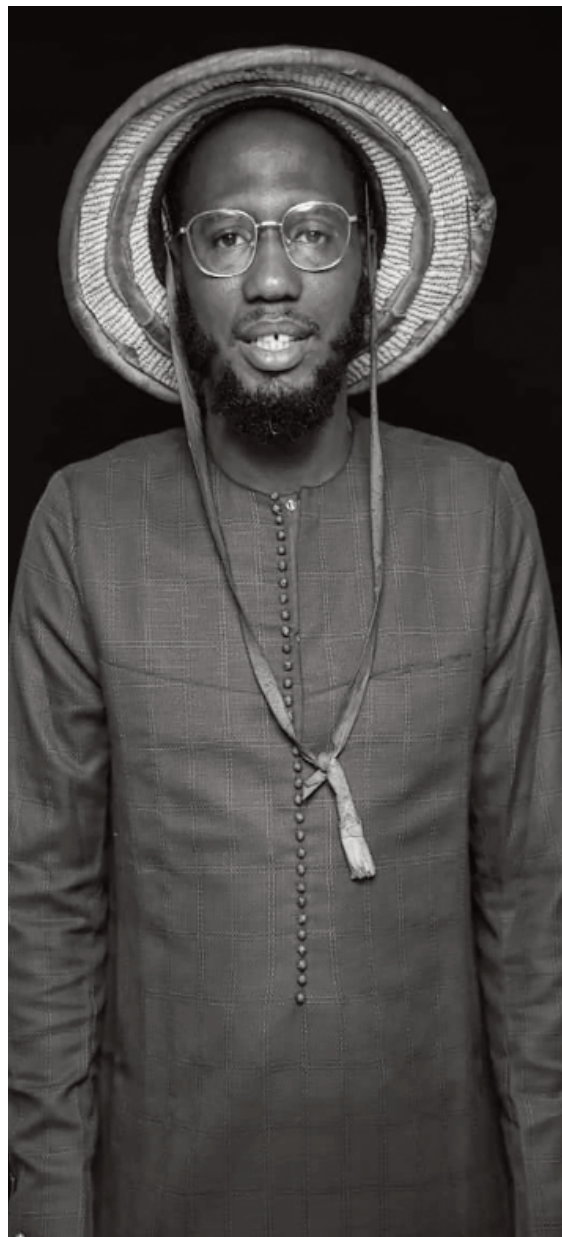
La rurbanisation, c'est à dire cette mixture de ruralité et d'urbanité, est une potentialité géographique pour Pout car c'est le terrain propice à la dynamique de production et de commercialisation des produits agricoles, plus particulièrement les fruits et légumes. L'activité agricole est alimentée surtout en potentiel hydraulique grâce à la position de la Ville bordée au Nord par le Lac Tamna situé à 10 km et le lac Mbawane situé à 18 Km.

La dynamique industrialisante, une réalité.

Pout regorge également d'importantes d'industries notamment extractives créant des niches fiscales et pourvoyeurs d'emplois.

Il compte principalement 4 industries:

- Sismar qui est une usine de production de matériels



et équipements agricoles/ structures portantes en aciers.

- Dangote, l'une des plus grandes cimenteries de la sous région.

- SEEMAP pour l'agropastoral et l'hydraulique. SEEMAP

industries commercialise des milliers de poussins sur le marché national et international.

- Miname Exports agro-alimentaire qui évolue dans l'exportation de fruits et légumes avec d'excellentes productions de gombos, aubergines, haricots vert, mangues, de papayes, de citrons ...

Pout, smart City et Ville d'avenir ?

Pout est entourée par deux forêts classées. Une forêt de 11.000 hectares qui appartient à la région de Thiès et une autre de 8000 hectares, dont 4000 hectares sont sur le territoire communal. Cette situation est un atout favorable pour préservation de la biodiversité surtout dans un contexte de réchauffement climatique et de perturbations des schémas pluviométriques.

Pour préserver l'écosystème et par ricochet la biodiversité, la municipalité devrait promouvoir un plan vert à travers des opérations de reboisement et la création de parcours et de parc naturel urbains.

Le phénomène d'urbanisation revêt de plus en plus des proportions de nature à retenir davantage l'attention des pouvoirs publics. La commune de Pout n'est pas en reste. Elle connaît une augmentation régulière du nombre de ses habitants. Cela a eu pour corollaire une extension constante de l'aire «urbaine» laquelle mord chaque jour davantage sur le voisinage semi-rural. De ce fait, les communautés villageoises limitrophes (Sañafil, Léllo, Yadé, Gaap, Tougouni, Palal...) sont assaillies en permanence par le fait urbain.

Du fait de l'influence de la ville, des mutations irréversibles sont en train de se produire en zone périphérique, et s'accroîtront encore plus avec le développement urbain de POUT.

L'Etat et les collectivités territoriales doivent être prêts à assumer pleinement ces défis surtout en misant sur un système éducatif de qualité, des formations techniques et professionnelles appropriées pour former les futures élites qui vont porter ce projet ambitieux de Pôle Urbain. La commune de Pout devrait également avoir un poste de police pour suppléer la gendarmerie afin de se parer eux éventuels conflits et délinquance dû à l'augmentation démographique et aux activités économiques.

Idrissa Fall CISSÉ
Membre Délégation Nationale Awalé

YOUSOUF SABALY

Un poste deux concurrents

Auteur d'un début de saison encore marqué par les blessures, Youssef Sabaly peine à retrouver de la régularité. Et il devra faire avec un double duel dans la concurrence au poste de latéral droit du Real Betis.

Dans l'aventure de Youssef Sabaly au Real Betis, il y a sans doute un tournant : sa sortie sur blessure face à l'AS Roma, lors du dernier match de préparation pour la saison 2021-2022, le 7 août 2021. Un coup fatal et très dur. Le latéral droit international sénégalais, alors âgé de 28 ans, subissait une blessure qui allait l'écartier des terrains pendant plus de six mois. En coulisses, les pensionnaires du Benito Villamarín se devaient absolument de trouver un nouveau latéral droit.

Et c'est comme ça qu'Héctor Bellerín va débarquer en Andalousie sous la forme d'un prêt en provenance d'Arsenal. Très vite adapté au style de jeu de Manuel Pellegrini, le Catalan ne sera jamais contesté. Seul au monde, Bellerín est titulaire indiscutable. D'autant plus que quelques semaines après son arrivée, Martín Montoya, l'autre Catalan et latéral droit du Betis, se blesse et, beaucoup plus que Youssef Sabaly, il sera absent de très longue durée.

Avec des bonnes prestations, Bellerín délivre 5 passes décisives en 32 apparitions avec le Real Betis. Le club andalou va donc terminer à une cinquième place de LaLiga et surtout



remporter la Coupe du Roi. Mais au cours de cette saison 2021-2022, la confiance de Manuel Pellegrini en Youssef Sabaly pouvait bien s'observer, puisqu'à son retour de blessure, l'international sénégalais grappille du bon temps de jeu et finira l'exercice avec 17 matchs tous terrains confondus.

Après le Catalan Bellerín, les Catalans Aitor Ruibal et Martín Montoya

À la fin de la saison, Héctor Bellerín s'en va

pour apaiser la concurrence à Youssef Sabaly. Situation inverse, le Sénégalais semble seul au monde et à tout pour être le titulaire indiscutable. Mais par malheur, encore une fois, il se blesse en tout début de saison et va manquer les deux premières journées de LaLiga. Conséquence, comme si ce n'était pas assez avec les Catalans, c'est Aitor Ruibal, l'aïlier de métier, qui doit couvrir le couloir droit du Real Betis. Et le natif de Sallent l'a bien fait. Mais après quelques rencontres, c'est Mar-

tín Montoya qui fait son retour sur blessure, après pas moins de 10 mois d'absence. Le Catalan de 31 ans semble pris la place de titulaire en Championnat, puisqu'il a été aligné d'entrée lors des trois derniers matchs. En revanche, il n'est pas éligible pour jouer en Europa League, puisqu'il n'a pas été inscrit par Manuel Pellegrini pour cette compétition. C'est donc, évidemment, Ruibal qui assure et rassure en C3 en jouant l'intégralité des minutes possibles. Comprenez par-là donc que Youssef Sabaly attend toujours de faire ses premiers pas en Europa League cette saison, alors qu'il n'a joué que 3 matchs en Liga.

À l'heure où l'Equipe Nationale du Sénégal s'apprête à participer à la Coupe du Monde 2022, les interrogations s'imposent sur le statut en club de son latéral droit titulaire. Youssef Sabaly est-il confronté à une très grosse concurrence au Real Betis ? Pour le moins que l'on puisse dire, si Aitor Ruibal a souvent joué en Europa League et Martín Montoya en Championnat, c'est que l'international sénégalais devra être prêt à un partage des rôles avec deux autres joueurs à son poste dans deux compétitions (Championnat, Ligue Europa), en attendant le début de la Coupe du Roi. Mais ce sera simple à vivre pour Sabaly, puisqu'il est très considéré par Manuel Pellegrini. **wiwsport.com**

STEVE COOPER
(ENTRAÎNEUR
NOTTINGHAM)

«Je ne suis pas sûr si Niakhaté pourra jouer la Coupe du Monde»

Alors qu'on le pensait tout proche d'un retour, Moussa Niakhaté pourrait voir son absence s'éterniser dans la durée. Selon son entraîneur, le défenseur de Nottingham Forest pourrait même manquer la Coupe du Monde.

Recruté lors du dernier mercato estival en provenance de Mayence contre 10 millions d'euros, Moussa Niakhaté n'a joué que deux matchs en Premier League avec Nottingham Forest depuis l'entame de cette saison. Victime d'une blessure à l'ischio-jambier, le défenseur central de 26 ans est absent des terrains depuis la mi-août. Et son rétablissement semble prendre une bien mauvaise tournure, notamment pour Aliou Cissé.

S'il a honoré sa première convocation en Equipe Nationale du Sénégal le mois dernier – sans parvenir à jouer ses premières minutes avec les Lions en raison de sa blessure –, l'ancien joueur du FC Metz et de Valenciennes ne semble toujours pas remis. C'est en tout cas ce que son entraîneur laisse entendre. « Il n'est pas proche (du retour). Il est pleinement dans sa récupération. Il est loin d'être considéré proche du retour, vraiment ». Et pour ne rien arranger du tout, Steve Cooper a émis de grands doutes quant à la participation du joueur à la prochaine Coupe du Monde. « Je ne suis pas sûr pour le moment, je pense juste à lui et à Nottingham Forest. Mais c'est (la participation de Moussa Niakhaté à la Coupe du Monde) loin d'être n'importe où dans notre considération pour le moment. Il est très proche de l'équipe médicale et suit le processus avec eux ». **wiwsport.com**

LIGUE EUROPA CONFÉRENCE

Nicolas Jackson qualifie Villarreal avec un but contre l'Austria Vienne

Auteur de son premier but en Coupe d'Europe face à l'Austria Vienne ce jeudi (1-0), Nicolas Jackson valide la qualification de Villarreal au prochain tour. Le jeune ailier gauche, arrivé l'été dernier, a effectué ses débuts officiels avec l'équipe première d'Austria Vienne, ce jeudi 13 octobre, face à Villarreal.

Revoilà Nicolas Jackson ! Muet avec Villarreal depuis la première journée de Liga, le 13 août dernier face au Real Valladolid, et souvent critiqué pour son manque d'aisance devant le but, le jeune attaquant sénégalais retrouve le sourire et surtout le chemin des filets. D'une occasion qu'il n'oubliera sans doute pas dans carrière.

En effet, le joueur de 21 ans a marqué l'unique but de la victoire du Sous-Marin Jaune sur la pelouse de l'Austria Vienne ce jeudi, à l'occasion de la 4e journée de Ligue Europa Conférence. Sa première réalisation en Coupe d'Europe, à la 87e minute après une superbe talonnade de José Morales, qualifie Villarreal au prochain tour.

Contre Villarreal, Ibrahima Dramé fait ses débuts officiels avec l'Austria Vienne

Dans le cadre de la 4e journée de la phase de groupes de Ligue Europa Conférence, l'Austria Vienne recevait Villarreal ce jeudi 13 octobre. Une rencontre qui devait servir comme dernière chance à la formation autrichienne dans la course à une qualification au prochain tour. Mais celle-ci a finalement été perdue en fin de match suite à une réalisation du Sénégalais Nicolas Jackson pour les Espagnols.

Mais le but de Nico Jackson ne sera sans doute pas ce que les Sénégalais qui ont suivi cette rencontre retiendront, puisqu'un autre Lion a foulé la pelouse de la Generali Arena.



Il s'agit d'Ibrahima Dramé. Auteur d'excellentes prestations en Deuxième Division autrichienne avec la filiale de l'Austria Vienne, l'international U23 sénégalais a été lancé dans le grand bain de l'équipe première.

Dans les 10 dernières minutes, alors que le score était de 0-0, Manfred Schmid n'a pas hésité à faire entrer l'ancien pensionnaire de Diambars. Une grande première avec l'Austria pour le joueur de 21 ans qui peut logiquement prétendre à plus de temps de jeu en A pour le reste de la saison. Avec 6 buts en 10 matchs, Dramé est l'actuel meilleur buteur de la D2 autrichienne. Il compte en plus deux passes décisives.

Tenu en échec par Qarabağ, l'Olympiakos de Pape Abou Cissé et Ousseynou Ba éliminé

Le parcours catastrophique et chaotique de l'Olympiakos en Ligue Europa cette saison n'ira pas jusqu'au second tour. La faute à une nouvelle prestation apathique de la part des hommes Michel. Après trois défaites de rang, Le Pirée se rendait en Azerbaïdjan ce jeudi soir pour jouer sa dernière carte sur la pelouse de Qarabağ. Une chance

qui n'a pas été saisie par les visiteurs.

En effet, sans Pape Abou Cissé et Ousseynou Ba qui ont été laissés sur le banc des remplaçants, l'Olympiakos n'a fait mieux qu'un résultat nul 0-0. Conséquence, avec un petit point au compteur, il ne peut plus obtenir meilleur qu'une troisième place. Les Grecs devront donc se battre avec Nantes pour finir 3e, synonyme d'un revers en Ligue Europa Conférence.

Moussa Ndiaye (Anderlecht) titulaire contre West Ham

Moussa Ndiaye a gagné les faveurs de Felice Mazzù. Après une belle semaine dernière dans laquelle il a fait ses débuts officiels et connu sa première titularisation avec Anderlecht, l'ancien joueur du FC Barcelone enchaîne dans le onze de départ de l'entraîneur des Mauves.

Alors qu'Anderlecht se déplace au London Stadium ce jeudi soir pour affronter West Ham à l'occasion de la 4e journée de Ligue Europa Conférence, le Sénégalais est bien titulaire pour cette rencontre. Il évoluera à gauche d'une défense à 3, dans un système en 3-5-2.